

Le Groisilien

Avec vous, imaginons Groisy demain



Une cérémonie pour 4 inaugurations



Sauvons les Ehpad
Salève-Glières

P.08



Flow park mode
d'emploi

P.18



Un nouveau collège
à Groisy

P.20

Sommaire

P. 03 **E**ditorial

P. 04 **E**nfance-Jeunesse

P. 07 **A**ction sociale

P. 11 **I**ntercommunalité

P. 12 **E**nvironnement

P. 13 **M**unicipalité

P. 22 **F**inances publiques

P. 24 **C**ommunication et culture

P. 26 **V**ie locale

P. 28 **V**ie associative

P. 34 **A**u fil de l'actualité...

P. 36 **P**ortrait

P. 37 **A**genda

P. 40 **E**tat-Civil

Concours photo 2025 : « Groisy sous tous les angles »

La commune de Groisy lance son concours photo annuel sur le thème « Photos insolites de Groisy ».

L'occasion de laisser libre cours à votre créativité et de révéler un regard original sur notre belle commune !

Qui peut participer ?

Le concours est ouvert à deux catégories de participants :

- Adolescents (12-18 ans)
- Adultes

Chaque participant peut proposer jusqu'à trois photos, mais une seule sera retenue pour l'exposition.

Déroulement et jury

Le jury se réunira en deux temps :

- Début septembre pour sélectionner les photos exposées.
- Début octobre pour désigner les lauréats.

Le jury sera composé de Serge Bocquet, référent photo du concours, de bénévoles de la bibliothèque et de membres de la commission culture et communication.

Exposition

Les clichés retenus seront exposés à la bibliothèque de Groisy du 15 septembre au 15 octobre 2025.

Remise des prix

Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie conviviale avec vin d'honneur, le samedi 18 octobre fin de matinée.

Inscription

Date limite d'envoi des photos : fin août 2025

Adressez-vous à la bibliothèque ou à la mairie.

À vos appareils... et que le meilleur regard gagne !



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Matin - Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h - **Après-midi** - Lundi : 14h à 17h - Jeudi : 14h à 17h
Ne sonner qu'en dehors des heures d'ouverture, pour les rendez-vous ou en cas d'urgence.

Nouveaux horaires des services urbanisme et foncier

Nous vous informons que les bureaux du service urbanisme et foncier sont ouverts du lundi au mercredi matin ainsi que le vendredi matin. Le jeudi est fermé au public. Afin de répondre à vos demandes, nous vous proposons de prendre rdv aux heures d'ouverture. Merci de votre compréhension

Mairie de Groisy - 312 Route du Chef-Lieu, 74570 Groisy - Tel : 04 50 68 00 01

Édito

Nous vivons dans un monde désormais en perpétuelle mutation et la situation géopolitique du moment mérite toute notre attention et toute notre réflexion. Nous sommes témoins de défis majeurs, tels que les tensions diplomatiques, les crises économiques et des enjeux environnementaux qui transcendent nos frontières.

Les répercussions de ces enjeux globaux se font sentir également au niveau local. Des décisions politiques, prises à des milliers de kilomètres de chez-nous, influencent notre quotidien, nos choix économiques et notre environnement.

Dans un tel contexte, en tant qu'élus de proximité, nous devons bien sûr veiller à ce que notre Commune soit proactive et résiliente, prête à adapter ses projets et ses initiatives face à ces évolutions. Il est essentiel aussi que dans cette même proximité, nous restions unis et solidaires.

Chacun d'entre nous, peut aussi, par son engagement et sa participation à la vie locale, apporter sa contribution au renforcement du tissu social local, en s'impliquant dans l'une des multiples associations de notre territoire ou apporter son aide à de bonnes causes.

C'est dans cet esprit d'adaptation et de renforcement de solidarité locale que le 14 avril dernier, le Conseil municipal a voté le Budget Communal 2025. Cette année encore, malgré la baisse des dotations et l'augmentations des coûts, il a été possible de conserver un haut niveau d'investissement tout en maintenant voire, en développant, nos services à la population. Ce sont respectivement 4 683 000 € en fonctionnement et 7 300 000 € en investissement qui sont prévus sans recours à l'emprunt ni à l'augmentation des impôts.

Et puis, en parcourant ce 51^{ème} numéro du Groisilien, vous constaterez toute la vitalité de notre Commune à travers ses dernières réalisations et sa qualité de vie avec ses animations, ses initiatives privées de toutes sortes ainsi que l'extraordinaire projet porté par le Département sur le Collège de Groisy.

En effet, ce projet est une vraie opportunité, non seulement pour la Commune de Groisy, mais aussi pour l'ensemble du territoire couvert par la carte scolaire. Il répond en un temps record à une situation d'urgence d'un collège accueillant aujourd'hui 840 collégiens alors qu'il n'était prévu que pour 600. Il répond aussi à toutes les attentes des familles, des enseignants et des associations utilisatrices du gymnase dont les conditions d'accueil, d'enseignement et de pratiques sportives seront sans équivalent en Haute-Savoie.

Enfin, et pour conclure, je me permets d'attirer votre attention sur la tenue actuellement et jusqu'au 27 juin d'une enquête publique portant sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat - Mobilité et Bioclimatique (PLUi HMB). Nous l'avons déjà évoqué à plusieurs reprises dans nos colonnes. Plusieurs réunions ont eu lieu sur cette démarche qui concerne l'ensemble des 34 communes de Grand Anney et qui porte sur la redéfinition de notre cadre de vie pour les 10 prochaines années. Pendant la durée de cette enquête, chaque citoyen du territoire a la possibilité de prendre connaissance du dossier et de s'exprimer, soit par courrier postal ou courriel, soit directement auprès d'un commissaire enquêteur. Bien évidemment, les services de la Mairie, vos élus et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Chères Groisiliennes, chers Groisiliens, en espérant que vous trouverez autant de plaisir à lire ce bulletin que nous en avons eu à le réaliser, avec toute l'équipe municipale, je vous souhaite un très bel été.



Votre maire,
Henri Chaumontet



V alérie Bigot :

« Diriger la crèche a été une belle aventure et un challenge de taille ! »

La directrice de la crèche de Groisy, Valérie Bigot, part vers de nouveaux horizons professionnels. Rencontre.

Depuis combien de temps êtes-vous à la direction des Groisy'Loups ?

Après 17 ans en tant qu'infirmière-puéricultrice dans un service hospitalier de néonatalogie et soins intensifs de pédiatrie, j'ai voulu découvrir le métier de directrice de crèche que j'exerce aux Groisy'Loups depuis 15 ans. J'ai appris ce métier riche et varié s'articulant autour de la qualité d'accueil du jeune enfant, de l'accompagnement des familles et des professionnelles, mais aussi en lien avec les institutions.

J'ai découvert également la gestion associative et l'implication des parents, une vraie richesse pour les Groisy'Loups et le village.

Quels moments particuliers retiendrez-vous de ces 15 ans ?

Parmi les moments forts, il y a eu le projet de la nouvelle crèche, sa construction pendant le Covid, son emménagement il y a 4 ans, et la poursuite d'un travail de qualité avec une équipe qualifiée. Mais il y a eu pleins d'autres projets qui ont parsemé ces 15 années : développement du partenariat avec l'Ehpad, puis avec la bibliothèque et le pôle scolaire, mise en place des éco-pratiques... Diriger une crèche c'est un challenge au quotidien parsemé de bons et plus difficiles moments !

De combien de places disposez-vous et combien de personnes composent votre équipe ?

En 2021, à l'ouverture de la nouvelle crèche, nous sommes passés de 35 à 45 places par jour. Malgré cela, il reste parfois des demandes de places qui ne peuvent être satisfaites, reflet d'un village qui évolue au fil des ans. J'ai avec moi une équipe de 20 salariées, car s'occuper d'enfants est un vrai métier ! Avoir la responsabilité de 45 petits, âgés de deux



mois et demi à trois ans, demande une attention importante et de vraies compétences professionnelles. Nous ne faisons pas que garder les enfants, nous veillons sur eux en les accompagnant à la découverte du monde en collectivité, dans un climat pédagogique et éducatif bienveillant. Une directrice a le devoir de recruter du personnel qualifié en métier de la petite enfance pour satisfaire à la législation, mais aussi pour assurer la sécurité des enfants et des familles.

Les Groisy'Loups est une crèche associative. Qu'est-ce que ça change ?

Depuis 2004, ce sont des parents, tous bénévoles, qui sont à l'initiative de la structure et qui se relaient d'année en année pour assurer la gestion de l'établissement. Cela crée des liens sur le territoire. Au-delà de leur intérêt individuel, ces parents s'engagent également pour le collectif. Tous les ans, un tiers d'entre eux nous quitte, lorsque leur enfant entre à l'école, et est relayé par un nouveau tiers. Mon rôle est alors d'assurer la continuité de nos projets, de sécuriser la crèche dans la succession des gestions, d'assurer le relais, de porter les valeurs qui nous sont chères, et de donner envie aux parents de s'investir dans une fonction qui leur est souvent étrangère.

Quelles sont ces valeurs ?

C'est faire du lien sur la commune, être axé sur le bien-être de l'enfant dans une société qui va de plus en plus vite, corréliser les impératifs des parents avec les intérêts des enfants... bref entretenir un climat qui fait que la crèche n'est pas qu'un lieu de garde, mais un lieu sécurisant pour les enfants. Et un lieu de lien. Chaque parent doit pouvoir sentir qu'il peut y avoir une place pour lui au sein de notre association. Dans la structure, nous devons axer nos priorités sur le bien-être des enfants, futurs adultes de demain,

le respect des enfants et de leur famille, favoriser l'accueil pour tous et être un lieu de sécurité affective et psychique.

Vous quittez les Groisy'Loups cet été pour un autre défi ?

J'ai le souci de pouvoir accompagner le ou la remplaçante à ce poste. Aussi, je quitterai mes fonctions fin septembre après un mois de doublage et un accompagnement pour la rentrée.

Je souhaite développer un rôle de formatrice dans la petite enfance au sein du réseau associatif auquel appartient les Groisy'Loups.

Je suis en effet très attachée à l'ADN de la fédération, à savoir le respect de l'enfant, l'accueil pour tous, la possibilité pour les parents d'investir la structure sous quelle que forme que ce soit, de permettre aux professionnelles d'exercer un métier-passion avec des ressources spécifiques et de garantir la formation continue de ces dernières afin de renforcer leurs compétences et leurs positionnements dans une société toujours plus exigeante.

Enfin, connaît-on déjà la personne qui vous succédera ?

Le recrutement est en cours.

Le défi des chaussettes, qu'est-ce que c'est ?!

Chaque 21 mars est consacré à la Journée mondiale de la Trisomie 21. Tout le monde est donc invité à porter des chaussettes dépareillées.

C'est en tout cas le défi qu'ont relevé les élèves de CE2 de la classe de Madame Le Moal.

Initiative lancée en 2011 par l'association britannique Down Syndrome International et popularisée en France par l'Association Trisomie 21, l'idée de porter des chaussettes dépareillées permet, de façon ludique et symbolique, de célébrer la diversité, valoriser la différence et briser les préjugés.

Alors, rendez-vous le 21 mars 2026 avec des chaussettes différentes ? Cap ?



Il n'y a pas que l'OL à Lyon... Il y a aussi la Région !

Nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés de leurs homologues Sillingiens, ont passé la journée du mercredi 19 février à Lyon.

Partis en car depuis Groisy et escortés par deux enthousiastes élus Christelle Michelin et Christophe Sibille, ils ont rejoint la « Ville des Lumières » pour une première halte au Musée des Confluences.

L'après-midi, ils ont visité l'Hôtel de Région de Lyon et ont pu découvrir les diverses missions du Conseil régional.

Au-delà de la connaissance d'une institution, cette journée était aussi un moment de convivialité et de partage entre des jeunes mobilisés et impliqués dans la vie de la commune.



Les services du périscolaire/ extrascolaire repris par la mairie

Le conseil municipal s'est prononcé en avril en faveur de la reprise des services périscolaire et extrascolaire.

Dès le mois de septembre, les services périscolaire et extrascolaire seront gérés par la mairie. Le conseil municipal a en effet pris une délibération en ce sens le 14 avril dernier, en accord avec l'Association Familles Rurales (AFR).

Ce sont en effet les bénévoles de cette dernière qui s'occupaient de ce pan important de la vie scolaire jusqu'à présent. « *La mairie tient d'ailleurs à les féliciter et à les remercier chaleureusement pour le travail qu'ils ont accompli* », souligne Anaïs Duret, adjointe déléguée à l'enfance jeunesse.

Ce qu'on appelle le « périscolaire » comprend l'accueil des enfants avant (de 7h30 à 9h) et après

l'école (de 16h30 à 18h30) ainsi que le mercredi. Quant à « l'extrascolaire », il s'agit du centre de loisirs pendant les vacances scolaires.

Le service est plébiscité par les familles, de plus en plus nombreuses à avoir besoin de ces temps de garde et d'activités. Parallèlement, il devenait de plus en plus difficile de recruter et pérenniser les animateurs pour l'encadrement. Le fait de leur proposer des contrats en droit public devrait minimiser le turnover.

La mairie reprendra l'ensemble des services et du personnel, soit une douzaine de personnes. Une coordonnatrice, en charge du service scolaire, périscolaire et



extrascolaire, a déjà été recrutée et arrivera en juillet. Sa mission principale sera de superviser l'ensemble du personnel gravitant autour du temps scolaire et de mettre du lien entre ces services à destination des jeunes Groisiliens et de leur famille.

L'AFR, quant à elle, continue bien entendu d'œuvrer pour le bien de tous à travers les manifestations qu'elle organise et les activités qu'elle propose à Groisy.

Les CM2 préparent leur arrivée au collège !

Pour nos 48 élèves de CM2, c'est la dernière ligne droite avant l'entrée en sixième.

Au menu de ces dernières semaines d'école primaire :

- La visite du collège à la mi-avril : occasion d'apprécier la taille des bâtiments tout comme celle de leurs aînés collégiens, de suivre un cours avec un professeur de collège en chair et en os, d'être accueilli au CDI par Mme Duret, professeur documentaliste...et surtout de tester le déjeuner au self, c'est toujours apprécié !

- La préparation en classe avec leurs maîtresses, puis le passage, sous la houlette d'un gendarme de Groisy, du permis Internet début mai (photo). 100 % de réussite pour naviguer en sécurité et citoyenneté.

- Un temps d'initiation aux premiers secours par la Croix Rouge le 23 mai.

- Une présentation par M^{me} Duret et un appel à candidature au CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) avec élections le 27 juin prochain.

Après un tel parcours du combattant, c'est sûr, ils sont fins prêts ! Un traditionnel « souvenir » de l'école primaire leur sera d'ailleurs offert par la commune, ce même 27 juin.

Les maîtresses de CM2





T ransport accompagné de Groisy : une association à votre service

GROISY
ACTION SOCIALE



Une association de transport accompagné a été créée en début d'année pour faciliter vos déplacements.

Vous avez un rendez-vous médical ou autre et ne savez pas comment vous y rendre ?

L'association Transport accompagné de Groisy peut vous aider. Ses six chauffeurs bénévoles sont en effet à votre disposition pour vous emmener à bord de leur véhicule, moyennant une indemnisation des frais kilométriques à hauteur de 0,60 € par kilomètre (avec un minimum de 3 € par trajet inférieur à 5 kilomètres).

Créée au mois de janvier à l'initiative de Jacques Audouin, son président, l'association a déjà réalisé une vingtaine de trajets et compte pour l'instant douze adhérents-usagers. « *Les gens qui font appel à nous sont pour la plupart des personnes âgées qui n'ont plus de véhicule, mais nous nous adressons à tout le monde.* »

Seuls les personnes à mobilité réduite (les voitures n'étant pas adaptées) et les mineurs non accompagnés ne peuvent pas être pris en charge.

Le principe est simple : 48 heures avant son déplacement, le demandeur contacte l'association en lui précisant le lieu de collecte et de rendez-vous.

Le nombre de kilomètres à faire (aller et retour) est évalué et le prix qui sera facturé également. Le jour

Transport accompagné de Groisy

Vous avez un problème de déplacement ?

Une association s'est créée sur Groisy.

Des chauffeurs bénévoles vous transportent.

Renseignements et conditions au 06 67 08 08 96

En pratique...

Pour toute demande de transport, contactez le 06 67 08 08 96 au moins 48h à l'avance.

L'adhésion de 5 euros est obligatoire.

L'indemnité kilométrique sera versée directement au chauffeur le jour du transport.

Un règlement intérieur cadre le service.

du déplacement, un chauffeur bénévole vient au domicile de la personne à transporter et l'accompagne à sa destination, puis il l'attend et la ramène chez elle.

« *Ce service s'adresse aux habitants de Groisy, pour des trajets n'excédant pas 80 kilomètres aller-retour* », précise le président. Rendre visite à un proche, aller à une sépulture, à un rendez-vous médical, administratif ou à un entretien d'embauche, faire ses courses... tout est possible !



E

ensemble, sauvons nos Ehpads Salève-Glières !

L'Ehpads (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) SALÈVE-GLIERES est constitué de deux établissements : un à Cruseilles (Salève) avec une capacité d'accueil de 80 résidents et le second à Groisy (Glières) qui en accueille 40.

L'établissement de Cruseilles, historiquement connu sous le nom de Résidence Saint-Maurice, a été fondé en 1976 par la commune de Cruseilles en tant que maison de retraite. Sa construction et sa gestion sont alors confiées à l'hôpital de Saint Julien-en-Genevois. En 1983, l'établissement devient public autonome relevant de la Fonction Publique Hospitalière. Un conseil d'administration constitué de membres du personnel, de représentants des familles, de personnes qualifiées et d'élus locaux et une direction spécifique à l'établissement sont installés.

En parallèle, en 1993 une Mapad (Maison d'Accueil pour Personnes Dépendantes) est créée à Groisy par le CIAS de la Communauté de Commune du Pays de Fillière. Une direction commune avec Cruseilles est alors mise en place mais les deux établissements ont une gestion différenciée.

En 2003, les deux établissements se transforment en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et enfin, le 1^{er} janvier 2014, afin de mutualiser les charges fixes, ils fusionnent complètement sous le nom de « Ehpads Salève-Glières ». La direction demeure sous la responsabilité de l'ARS et un conseil d'administration commun est constitué avec pour missions principales : la définition des grandes orientations et la surveillance de la gestion. Sa présidence a été confiée depuis au maire de Groisy.

Depuis deux ans, le site de Cruseilles est engagé dans d'importants travaux de modernisation visant à améliorer l'accessibilité, rénover les espaces de vie, optimiser les installations techniques et créer des lieux dédiés au bien-être des résidents. Le coût de ce projet s'élève à 8,4 M€ TTC.





Une situation délicate

Malgré le maintien de l'accueil des résidents durant les travaux, l'Ehpad traverse aujourd'hui une période financière critique qui risque de remettre en question sa pérennité.

Depuis la crise COVID, les coûts ont fortement augmenté sur le fonctionnement (hygiène, alimentation, énergie) et sur les charges de personnel (recours à l'intérim, revalorisation salariale liée à la loi SEGUR sans compensation intégrale de l'État). Cette situation a conduit à un déficit cumulé de près de 2 M€ au 31 décembre 2024.

Pour faire face, l'Ehpad a puisé dans ses fonds propres initialement destinés à l'autofinancement des travaux. Cette décision, motivée par la volonté de ne pas réduire le nombre de places face à une forte demande, a aujourd'hui pour conséquence l'arrêt du chantier faute de moyens. Il reste 2,8 M€ TTC à financer. Des subventions de l'ARS et du Département (1,16 M€) et la récupération de la TVA (environ 0,8 M€) sont attendues, mais ne suffiront pas à couvrir l'ensemble des besoins.

Au-delà de l'urgence des travaux, des mesures pour l'équilibre budgétaire sont étudiées avec l'ARS et le Département (augmentation du tarif journalier notamment), une tâche ardue dans un contexte national difficile pour les Ehpad.

Une forte mobilisation

Conscients de l'importance vitale de nos Ehpad pour le territoire et le bien-être de nos aînés, les acteurs locaux se mobilisent. De nombreuses communes de la CCPC ont déjà apporté leur soutien financier pour 2025. Les communes du territoire de l'EHPAD de Groisy apporteront sans doute aussi leur soutien financier.

Afin de permettre à chacun de contribuer, une cagnotte en ligne est lancée car nous sommes persuadés que vous êtes tous attachés à nos deux EHPAD qui sont un lieu de vie, de soins et de chaleur

humaine pour nos aînés et que vous savez la place indispensable qu'ils occupent sur notre territoire. La plupart d'entre nous avons eu ou aurons un jour à passer la porte de celui-ci, pour nous-même ou notre conjoint, ou encore un parent, un grand-parent, un arrière grand-parent... Chaque don, quel que soit son montant, sera le bienvenu.

Comment apporter votre soutien ?

- Par chèque, à l'ordre du Trésor Public, à adresser au CCAS de Cruseilles – 35 place de la Mairie – 74350 CRUSEILLES (merci de noter au dos « CCAS don EHPAD »)
- Par virement bancaire, aux coordonnées suivantes :
CCAS de Cruseilles (merci d'indiquer « CCAS don EHPAD » dans votre libellé) -
IBAN : FR16 3000 1001 36C7 4500 0000 058
BIC : BDFEFRPPCCT
- Par la cagnotte en ligne en cliquant ici <https://www.onparticipe.fr/c/OLY5w23X>

Votre don est précieux et ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu, case 7UF (66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable annuel). Par conséquent, si votre don est de 100 €, il vous reviendra à 34 € après déduction fiscale.

Un reçu fiscal vous sera adressé.

Ensemble, soyons solidaires pour sauver nos EHPAD et garantir un avenir digne et serein à nos aînés. **Nous comptons sur vous !**



Le repas des aînés dans l'esprit des Carpentier

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale avec la participation des 12 membres du Conseil Municipal des Jeunes, le traditionnel repas des aînés a été un réel succès.

Cet évènement a rassemblé près de 170 convives, venus partager un moment de convivialité et de retrouvailles autour d'un délicieux repas préparé par la Yaute Gourmande sur des tables merveilleusement décorées par les membres du Club de l'Harmonie. Nous remercions une nouvelle fois Louis DURET, membre du CCAS et du Club de l'Harmonie, qui a offert le digestif ainsi



que l'ensemble des membres de l'association pour la décoration.

La réussite de cette journée doit beaucoup au duo d'animateurs, Véronique et Pierre-Luc MOINEL avec leur spectacle cabaret inspiré de l'univers des CARPENTIER. Leur dynamisme et leur bonne humeur ont su créer une atmosphère chaleureuse en chansons. Les plus courageux se sont même lancés sur la piste de danse, ravis de pouvoir se dégourdir les jambes.

Joignez-vous à notre après-midi jeux intergénérationnel !

Envie de rires partagés et de découvertes ? Nous vous invitons à un après-midi rempli de jeux pour tous les âges.

Que vous soyez un as des cartes, un stratège en herbe ou simplement à la recherche d'un moment agréable, venez nous retrouver **le SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025 DE 14H À 18H30** à l'Espace animation, autour d'un goûter participatif. Jeux de société classiques, découvertes de nouveaux jeux... il y en aura pour tous les goûts.



Groisy en rose : rendez-vous le 5 octobre

Retenez la date du Dimanche 5 octobre 2025 pour la 4^{ème} édition de Groisy en Rose, organisée par le CCAS de Groisy avec les associations, à l'Espace Animation.

Deux marches pour tous seront proposées, dès 9h par Marche en Filière, encadrées par des animateurs brevetés avec formation PSC1. Une communication sera diffusée dans les prochains mois sur le programme de la journée consacrée au dépistage du cancer du sein, mais pas que. On vous attend nombreux.

P LUi : Lancement de l'enquête publique

L'enquête publique sur le projet de PLUi-Habitat Mobilités Bioclimatique du Grand Annecy se déroulera du 19 mai au 27 juin 2025. Une étape clé qui permet aux citoyens, associations, entreprises et à toutes les parties prenantes d'émettre des avis ou des remarques sur le dossier.

A son approbation, le PLUi du Grand Annecy remplacera les 29 PLU communaux et le PLUi du Pays d'Alby aujourd'hui en vigueur. Après quatre années d'élaboration et de concertation, l'enquête publique constitue la dernière étape avant l'approbation de ce document stratégique pour l'avenir du territoire. Pendant 40 jours, les habitants et acteurs du territoire pourront s'informer, consulter l'ensemble des documents composant le PLUi-HMB et faire part de leurs avis, suggestions et observations.

Mode d'emploi

L'enquête publique est une procédure de consultation réglementaire, encadrée par le code de l'environnement, qui précède l'entrée en vigueur des documents d'urbanisme. Elle se déroule sous l'égide d'une commission d'enquête publique, entité indépendante nommée par le tribunal administratif.

Comment participer ?

S'informer :

Les pièces du dossier soumis à enquête publique sont consultables :

- En ligne : sur le site du Grand Annecy <https://www.grandannecy.fr/mon-quotidien/ameliorer-mon-cadre-de-vie/amenagement-du-territoire/le-plui-hmb>
- et sur la plateforme <https://www.registre-dematerialise.fr/6225>
- En version papier : au siège du Grand Annecy (dossier complet), dans les 10 autres lieux d'enquête et de permanence (dossier partiel) et dans toutes les autres mairies de l'agglomération (règlement et plans concernant la commune).

Rédiger une contribution :

- Sur le registre numérique : <https://www.registre-dematerialise.fr/6225>
- Par email en écrivant à l'adresse suivante : enquete-publique-6225@registre-dematerialise.fr

- Via les registres papier mis à disposition dans les 11 lieux d'enquête
- Par voie postale à l'attention de la commission d'enquête à l'adresse suivante : Grand Annecy – Pour le projet de PLUi HBM – 46 avenue des Îles – BP 90270 – 74007 ANNECY CEDEX
- De vive voix lors des permanences aux membres de la commission d'enquête !

Les contributions déposées en dehors des dates de l'enquête publique ne seront pas prises en compte par la commission d'enquête. Il s'agit des contributions déposées avant le 19 mai ou après le 27 juin.

Les membres de la commission d'enquête tiendront des permanences tout au long de l'enquête publique dans les 11 lieux. Pour les Groisilliens :

- Grand Annecy (siège de l'enquête publique) – 46 avenue des Îles, Annecy
- Mairie de Groisy – 312 route du Chef-Lieu, Groisy

Les dates et horaires des permanences sont consultables sur la plateforme dématérialisée de l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/6225>

Et après ?

À compter de la date de clôture de l'enquête publique, la commission d'enquête remettra son rapport et ses conclusions dans un délai de 30 jours. Ceux-ci rendront compte du déroulement de la procédure, examinera les observations et les propositions recueillies et rendra ses conclusions.

Le projet de PLUi pourra alors éventuellement être modifié pour tenir compte notamment des avis et propositions du public en fonction également des conclusions de la commission d'enquête. Le document sera ensuite approuvé de façon définitive lors d'un vote du conseil communautaire en décembre 2025.



Mille arbres plantés dans la forêt communale des Danfires

GROISY
ENVIRONNEMENT



Le bois des Danfires a fait l'objet, ces dernières années, d'importants travaux de coupe et de plantation.

Mille petits arbres ont pris pied depuis 2023 dans la forêt des Danfires, en lieu et place de leurs aînés préalablement coupés. Protégés de l'appétit du gibier par des filets, ils formeront la forêt communale de demain.

Emmanuel Poncelet, technicien forestier à l'Office National des Forêts (ONF), explique : « Les deux parcelles concernées, qui font 5 et 2,1 hectares, ont d'abord subi une grosse coupe rendue nécessaire suite à de nombreux dépérissements d'épicéas, de sapins et de feuillus ». Les différentes sécheresses consécutives conjuguées aux attaques de scolytes avaient en effet rendu malade ou tué beaucoup d'arbres. « L'exploitation, menée par Franck Deloche, de Groisy, a duré plus d'un an. » Une fois les arbres sortis, le broyeur a été passé de manière à préparer le terrain pour la plantation.

Celle-ci s'est déroulée en deux ans avec, chaque fois, 500 arbres mis en terre. « En 2023, nous avons ainsi replanté 150 pieds d'alisier torminal, 150 de cormier, 150 de pin sylvestre et 50 de pommier sauvage. Et en 2024, nous avons renouvelé l'opération avec les mêmes essences. » Soit 1 000 plans au total, financés grâce à une aide du Grand Anancy, comprenant également les piquets et les protections. Cette subvention, allouée dans le cadre de l'opération « 250 000 arbres à l'horizon 2050 », s'est montée à 3 740 €HT en 2023 et 4 725 €HT en 2024. La commune a quant à elle pris la mise en place à sa



charge, soit 4 320 €HT pour 2023 et 4 695 €HT pour 2024.

« Le choix des essences s'est fait suite à la venue d'un spécialiste avec qui des carottages de sol ont été effectués, poursuit le technicien. Nous nous sommes rendus compte qu'il y a très peu de sol et que celui-ci est donc vite saturé en eau. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes orientés vers ces essences, sachant que l'ONF ne plante plus d'épicéa en dessous de 1 000 mètres d'altitude. »

L'ONF, qui garantit 80 % de taux de reprise la première année, a eu l'heureuse surprise, en 2024, de constater que 95 % des plans mis en terre en 2023 se portaient bien.

« Nous avons eu la chance d'avoir des printemps pluvieux, ce qui a favorisé leur croissance », commente Emmanuel Poncelet. Une fois devenus grands, ces arbres sont destinés à être transformés en bois d'œuvre de qualité.

Du bois en circuit court

686 mètres cubes de résineux ont été exploités sur ces deux parcelles communales et ont été achetés par la scierie Chaumontet de Groisy.

Les feuillus ont quant à eux été cédés à l'exploitant forestier Franck Deloche, pour le bois de chauffage.

Une cérémonie pour quatre inaugurations

Quatre inaugurations pour une même journée : le samedi 12 avril restera une date importante dans l'histoire de Groisy. L'aire de jeux, la mairie, le passage à niveau et le « flow park » ont ainsi été mis à l'honneur autour de nombreuses personnalités et Groisiliens. Retour sur cet événement hautement symbolique qui s'est déroulé sous un beau soleil.

Ce n'est pas tous les jours qu'un maire peut inaugurer quatre équipements d'un seul coup. A Groisy, l'aire de jeux, la mairie, le passage à niveau et le flow park ont fait l'objet d'une seule et grande cérémonie inaugurale le 12 avril.

Après avoir remercié les nombreuses personnes présentes, le maire Henri Chaumontet, a d'abord dressé un portrait de Groisy. Une commune en plein développement, qui compte désormais plus de 4 000 habitants, soit deux fois plus qu'il y a 20 ans. Outre un cadre de vie apprécié, elle peut s'enorgueillir d'un dynamisme économique certain avec 930 emplois recensés par l'INSEE, une dizaine d'entreprises de plus de 10 salariés et une quarantaine d'entreprises artisanales et commerciales. « *La commune a su aussi préserver une activité agricole performante avec une quinzaine de producteurs laitiers et une coopérative agricole qui récolte et transforme 9 millions de litres de lait par an* », précisait le maire, avant de mentionner les 840 collégiens et 900 étudiants du campus de Groisy qui viennent apprendre tous les jours.



C'est pour répondre à ce dynamisme et à cette croissance que les quatre équipements inaugurés ce jour ont été conçus et réalisés par l'équipe municipale. « *Ils sont le fruit d'un travail collectif et d'une vision partagée et témoignent de notre dynamisme et de notre engagement à améliorer notre cadre de vie et à répondre aux besoins des habitants de Groisy, et souvent, je tiens à le souligner, de ceux des communes voisines !* », soulignait Henri Chaumontet, avant de détailler chacune de ces réalisations.



Une aire de jeux très appréciée

Mise en service depuis plus d'un an, l'aire de jeux, située à proximité du groupe scolaire, est devenue un lieu incontournable pour les petits et leurs parents. C'est sans aucun doute la plus belle des récompenses pour les élus qui ont porté sa réalisation, dont ceux de la commission enfance-jeunesse.

Elle s'intègre dans le pôle enfance-jeunesse, imaginée par le conseil municipal dès 2008. « Dans cette perspective, rappelait Henri Chaumontet, nous avons souhaité regrouper au sein de notre chef-lieu toutes les activités qui vont de la petite enfance à l'école élémentaire en passant par le restaurant scolaire, sans oublier toutes les activités périscolaires et extrascolaires organisées pour partie par nos différentes associations. »

Le pôle a maintenant pris forme et, après l'école, les enfants peuvent se détendre, jouer, échanger... en toute sécurité dans cette aire de jeux qui leur est destinée. « Il est essentiel de donner à nos enfants des espaces adaptés à leur épanouissement », déclarait-il.



Une mairie toute neuve

Construite à une époque où les économies d'énergie n'étaient pas une priorité et où on se souciait moins de la qualité de notre environnement, la mairie avait besoin d'une sérieuse remise à niveau. C'est désormais chose faite puisqu'elle a été l'objet de travaux de rénovation énergétique, accompagnés d'une restructuration interne.

Initiée suite à un bilan énergétique réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux, cette initiative est le reflet de la bonne prise en compte par les élus locaux des problématiques liées au réchauffement climatique.

Mieux isolée, plus économe en énergie et émettant moins de gaz à effets de serre, la mairie réhabilitée offre en outre un cadre de travail plus agréable pour les agents ainsi que de meilleures conditions d'accueil du public.

« Pour cette belle réalisation, indiquait Henri Chaumontet, je tiens à saluer tout particulièrement le travail de l'architecte Jean-Michel Favre. En jouant avec la lumière et les volumes il a su rendre agréables et accueillants nos salles du conseil et des mariages ainsi que nos bureaux, tous désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite. »

Une mention spéciale allait au maître d'œuvre Lionel Bertinotti grâce à qui les travaux ont pu être menés en site occupé.





Le passage à niveau enfin sécurisé

« L'aboutissement de ce projet a été un véritable marathon pour les élus et les services de la mairie durant trois mandatures. » C'est en ces termes que le maire revenait sur la troisième inauguration : celle du passage à niveau. Un point noir en terme de sécurité qui est aujourd'hui gommé, au plus grand soulagement des élus comme des habitants.

Henri Chaumontet resituait en premier lieu le contexte : la RD2, dont la fréquentation est en constante augmentation (jusqu'à 6 000 véhicules par jour), traverse la voie ferrée par un passage à niveau positionné dans un virage en épingle à cheveu. Or, les rayons de giration ne permettaient pas le croisement des véhicules longs.

« C'est en 2009 que nous avons pris conscience de l'extrême dangerosité de notre passage à niveau. Elle nous a été révélée dans toute son ampleur et sa gravité à l'issue d'un diagnostic sécurité demandé à tous les maires de Haute-Savoie par le préfet de l'époque, à la suite de l'accident d'Allinges », se souvenait-il.

Le conseil municipal modifie

alors rapidement le régime de priorité en aval. Puis il travaille à la suppression pure et simple de ce passage à niveau, envisageant un contournement du centre-bourg. « Cependant, expliquait le maire, eu égard à son coût de réalisation qui avoisinerait les 20 millions d'euros et à la consommation d'espace estimée à deux hectares, ce projet apparaît de moins en moins crédible dans le contexte actuel et notamment de la loi ZAN. Au surplus, cette perspective impliquait la fermeture complète de ce point de passage et par voie de

conséquence, induisait la coupure de la commune en deux. »

C'est donc une solution intermédiaire qui a été mise en œuvre, préservant le passage à niveau, mais dans un cadre sécurisé. « Cela nous soulage d'une préoccupation majeure tout en maintenant la vie au village », commentait-il avant de remercier Didier et Chantal Garcia, qui ont accepté de céder leur maison familiale pour destruction, ainsi que le bureau d'études ATGT et les entreprises Perron et Colas pour leur efficacité.





**Le « flow park »,
un équipement qui fait
des envieux !**

C'est, en quelque sorte, un skatepark augmenté, qui permet

aux jeunes de pratiquer leur activité préférée et de progresser. Le « flow park » de Groisy fut l'objet de la quatrième inauguration.

Henri Chaumontet rappelait le

cheminement qui a abouti à cette réalisation très appréciée. En 2019, un groupe de jeunes de 11 à 14 ans est reçu en mairie et présente son idée : pourquoi ne pas créer un « flow park » à Groisy ? A l'époque le conseil municipal des jeunes n'existe pas encore. Des visites de terrain s'ensuivent ainsi que des échanges avec des passionnés, dont le Groisilien Julien Coquelet.

En 2020, Clément Berta, lui aussi spécialiste du domaine, est élu au conseil municipal. C'est sous son impulsion que le projet prend corps. Aujourd'hui, les adeptes viennent parfois de loin jusqu'à Groisy pour pratiquer leur sport et s'amuser, signe de la pleine réussite du projet.

Pour cette réalisation, le maire a tenu à remercier le bureau d'études INOUT et les entreprises Airline Skatepark, RGTP, La Ligne du temps et Bébert vert.



Un investissement de 3,3 millions d'euros

Le coût global de ces travaux se monte à 3 362 000 euros dont :

- 77 318 euros pour l'aire de jeux,
- 1 730 000 pour la mairie,
- 493 000 euros pour le Flow Park,
- 1 056 000 euros pour le passage à niveau.

Sur ces 3 362 000 euros, 1 367 000 euros d'aides ont été versées à la commune, soit : 297 000 euros au titre de la DETR, 330 000 euros de

conventionnement avec l'État pour le passage à niveau, 100 000 euros au titre du bonus relance de la Région, 283 610 euros de conventionnement avec le Département pour la sécurisation du passage à niveau, 343 000 euros au titre du Centre Départemental d'Action Sociale (sur trois ans), 12 450 euros de Grand Annecy pour la pose de panneaux solaires sur la mairie.

La participation communale s'élève donc à 1 995 000 euros.

Des investissements plébiscités...

Emmanuelle Dubée, préfète de la Haute-Savoie : « C'est une fierté pour l'État d'avoir apporté sa contribution »



Emmanuelle Dubée, préfète de Haute-Savoie, souligne la « qualité du travail d'équipe » qui a prévalu à toutes ces opérations. Elle poursuit : « Je salue le travail de l'ensemble des élus et de l'ensemble des collectivités qui ont soutenu les projets aux côtés de la mairie : le Conseil régional, le Conseil départemental, Grand Annecy. C'est une fierté pour l'État d'y avoir apporté sa contribution parce qu'il y a tout ce qu'on aime voir dans les projets : la prise en compte du développement durable, l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, la jeunesse, et la sécurité avec le passage à niveau. ». Et de conclure : « De belles réalisations que l'État a plaisir à venir inaugurer aux côtés des élus. »

sportifs : ce sont des équipements qui sont là pour répondre aux besoins des habitants.

C'est assez remarquable d'avoir pu mener à bien autant de projets dans un mandat quand on sait le temps et l'énergie que cela représente pour les élus... Je salue ce travail remarquable qui a été mené au cours du mandat par une équipe très dynamique. La Région est là pour soutenir des communes comme celle-là, soutenir des projets qui n'auraient peut-être pas pu être réalisés sans le soutien d'autres collectivités et sans celui de la Région. »

Ségolène Guichard, conseillère régionale : « Je salue ce travail remarquable »



« Groisy est à la fois une commune rurale et une commune qui, au sein du Grand Annecy, est en plein développement. Elle est sur l'axe Nord du bassin annécien, le trajet des travailleurs frontaliers qui vont vers Genève, ce qui explique son très fort développement démographique.

Cette commune est très dynamique avec des projets qui sont vraiment au service de ses habitants et qui sont liés à ce développement démographique. On a vu l'école, la mairie, les aménagements d'espaces

Odile Mauris et François Excoffier conseillers départementaux : « C'est une belle journée pour la population »



« Ces réalisations prouvent le dynamisme de la commune de Groisy. Autant de projets inaugurés en même temps, c'est quand même très encourageant ! Pour la population, c'est une belle journée de pouvoir célébrer l'aboutissement de tous ces projets qui, effectivement, demandent beaucoup de temps pour être réalisés. En tant que premier financeur des communes, le Conseil Départemental est d'autant plus heureux d'être présent aujourd'hui pour montrer son soutien. Et ce n'est pas fini ! Nous savons qu'il y a d'autres projets dans les tuyaux. Nous sommes toujours là au service des communes pour les aider, surtout dans cette période un peu compliquée en termes de finances publiques. »

Flow park mode d'emploi...

Le nouveau skatepark, également appelé « flow park », connaît un succès indéniable depuis son ouverture. Pour que ce lieu demeure convivial, que les enfants puissent progresser dans de bonnes conditions et surtout pour assurer la sécurité de tous ; il nous paraît important de rappeler quelques règles d'usage et de savoir-vivre.

Il existe en effet sur tous les skateparks des règles non-écrites, une sorte d'étiquette et d'état d'esprit, pour bien vivre ensemble et pratiquer les sports de glisse de manière apaisée.

La partie basse du site (appelée « pumtrack ») est une zone « première glisse » destinée en priorité aux débutants

Sur cette zone :

- Pas d'âge minimum.
- Trotinettes pliables et draisienne autorisées.

Il est important d'y apprendre les bases avant de s'aventurer sur la partie haute.

Dans cette zone, le sens des priorités est moins important car tous les pratiquants tournent dans le même sens. Il reste cependant capital d'attendre son tour, et de porter des protecs !

La partie haute du site (appelée « flow park ») est une zone pour pratiquants intermédiaires et confirmés.

Sur cette zone :

- Âge minimum : 8 ans.
- Trotinettes pliables et draisienne interdites.

Dans cette zone, des pratiquants peuvent arriver de tous les côtés, il est très important de bien regarder autour de soi avant de s'élancer.

Sur l'ensemble du site

- Dites bonjour aux autres pratiquants en arrivant et au-revoir en partant !)
- Les sports de glisse sont une grande communauté, n'hésitez pas à demander, à vous entraider.
- Ramassez vos déchets avant de quitter le park.
- Pas de poussette ni de trotteur sur l'ensemble du park.
- Pas d'enfant « à pied », qui fait du toboggan dans les courbes, sans skate ou trottinette.
- Un skate park n'est pas une aire de jeu. C'est une infrastructure sportive.
- Le port du casque et des protections est vivement recommandé, quel que soit votre niveau.



- Il ne faut pas « snaker », ce qui veut dire passer devant tout le monde. Même si elle n'est pas toujours visible, il existe une sorte de file d'attente sur le park. En fonction de leur niveau ou du sport pratiqué (BMX, skate, roller, etc), les pratiquants attendent leur tour mais partent de différents endroits. Prenez le temps d'observer, et signalez-vous avant de prendre votre tour en levant la main.
- N'abîmez pas les installations, pas de graffitis qui rendent les courbes glissantes et la pratique dangereuse...

Au cours des prochains mois, le site va encore évoluer avec l'installation d'une fontaine à eau, de toilettes (les toilettes de la salle d'animation vont devenir accessibles 8h/20h et 7j/7), des tables de pique nique, un mur d'expression libre et un chalet pour ranger du matériel.

N'hésitez pas à signaler tout problème à la mairie (dégradation volontaire ou accidentelle, incivisme, fuite d'eau, etc.)

Enfin, nous tenons à remercier l'ensemble des pratiquants. Le skatepark a ouvert il y a presque un an, et il y règne une atmosphère très agréable avec une énorme majorité de pratiquants respectueux et contribuant à la belle ambiance sur le site.

Ride on !

Un flow park plébiscité

Pour savoir ce que pensent les utilisateurs de cet équipement, nous avons réalisé un « micro-trottoir », entre deux « flips ».

Jonathan Graham et ses deux enfants : « Je viens ici deux fois par semaine avec mon fils Nathaniel et ma fille Anya. Les enfants adorent venir car ils retrouvent des copains et peuvent jouer ensemble. Ils apprennent à partager, chacun devant attendre son tour. En plus, tout le monde s'encourage : c'est chouette ! Avant, on allait à Argonay ou à Cruseilles, mais plus maintenant ! »



Patrick Morand, 59 ans : « Je viens spécialement de Frangy, plusieurs fois par semaine. C'est le plus beau skatepark du département ! Il est assez grand et super bien fait. On voit qu'il a été conçu par de bons skateurs. Il y a plein de façons de prendre de l'élan... »



Ivan Baud-Grasset, 43 ans : « Groisy a fait un truc que personne n'a fait auparavant ! Je viens de Manigod faire du skate ici. Ce park est le meilleur et cela commence à se savoir. L'autre jour, des Alsaciens sont venus spécialement le tester et ont même dormi sur le parking... Bravo à Groisy qui a fait un super boulot ! »



Marko Divjak, skateur depuis 15 ans : « En tant qu'Annécien, je me suis lassé du skatepark des Marquisats qui ne correspond plus à ma pratique et dont le béton commence à être fatigué. Ici, tous les modules sont forcément en très bon état et en plus, il est orienté pour des gens qui pratiquent la courbe, comme moi. Il est très bien conçu et j'y viens une à deux fois par semaine. On s'y fait des amis : le skate, c'est très convivial et intergénérationnel ! »



Céline Lacroix, maman de Nino, 3 ans : « J'habite Groisy et viens au moins une fois par semaine ici avec mon fils Nino, 3 ans, qui fait de la draisienne sur le pumptrack. C'est super agréable pour lui comme pour moi ! Tout le monde est bienveillant et il y a une bonne cohabitation entre les grands et les petits. Cela permet aussi de rencontrer du monde. »



Sébastien Maurice et ses deux enfants : « Je viens souvent avec les enfants le mercredi et le week-end, notamment après les activités réalisées à l'espace animation. Ils font du skate, de la trottinette ou du vélo sur le pumptrack. Aujourd'hui, ils ont pris un ballon et une petite voiture ! C'est génial d'avoir ça ici ! Et s'il y a autant de bons skateurs qui y viennent, ce n'est pas pour rien... En revanche, beaucoup de gens font n'importe quoi, par méconnaissance des règles de priorité. »



Contre les cambriolages,

ayez les bons réflexes!



Cambrjolages : mieux vaut prévenir que guérir....

Le Ministère de l'Intérieur préconise un certain nombre de gestes pour prévenir les cambriolages.

Pour limiter les risques de cambriolage, le Ministère de l'Intérieur recommande de sécuriser tous les accès avec des systèmes fiables (serrures, volets, grilles, alarmes, éclairage à détection). Changez les serrures en cas d'eménagement ou de perte de clés, fermez toujours la porte à double tour, et ne laissez pas de clé dans une porte vitrée.

Photographiez vos objets de valeur, gardez les factures et numéros de série, et rangez-les hors de vue. Vérifiez l'identité des visiteurs et ne laissez jamais un inconnu seul.

Ne cachez pas vos clés dehors, n'indiquez pas votre adresse sur votre trousseau, ne laissez pas les fenêtres ouvertes la nuit, et rangez échelles ou écha-faudages.

Avant de partir, informez une personne de confiance, faites relever le courrier, et simulez une présence avec des programmateurs. Évitez d'annoncer votre absence sur les réseaux sociaux.



Pour plus de renseignements cliquez sur ce Qr Code

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE SES COLLÉGIENS

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COLLÈGE ET RÉNOVATION DU COLLÈGE ACTUEL À GROISY

Lundi 10 février dernier, Monsieur le Maire Henri Chaumontet et Monsieur le Président du Conseil départemental Martial Saddier, entourés d'Odile Mauris et de François Excoffier, Conseillers départementaux du canton, ont signé l'acte notarié du futur collège de Groisy, lançant ainsi la construction d'un nouveau collège et la restructuration du collège du Parmelan.



© Dapix - M. Desbazielle

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET :

- La restructuration du collège actuel du Parmelan pour **accueillir 26 divisions**
- L'implantation d'un nouveau collège dimensionné pour **26 divisions supplémentaires**
- La création d'une **demi-pension et d'une chaufferie biomasse** communes aux 2 établissements
- La construction d'un **parking pour le personnel de 100 places**
- La création d'un **plateau sportif** et d'une piste de 200 mètres de longueur
- La **restructuration et l'extension du gymnase** avec mise en commun des espaces sportifs aux deux établissements. Il accueillera : **2 gymnases de type C, 4 salles multi-activité, 1 espace escalade** de niveau régional et **1 salle polyvalente** commune
- La restructuration des logements de fonction existants et la construction de **7 logements neufs**
- La désimperméabilisation et l'aménagement de l'ensemble des espaces extérieurs



Perspective du projet global, situé à l'angle des routes du Parmelan et de Lecy



Martial Saddier
Président du Conseil
départemental
de la Haute-Savoie



Odile Mauris
Conseillère
départementale
du canton
d'Annecy 3



**François
Excoffier**
Conseiller
départemental
du canton
d'Annecy 3

**COÛT
GLOBAL
DU PROJET** **89,3**
millions d'euros TTC
Financé à **100 %**
par le Conseil départemental

Dès 2021, nous avons souhaité, avec l'ensemble des élus départementaux, faire de l'éducation et de l'avenir de nos jeunes la priorité du mandat. Nous avons ainsi élaboré un plan Collège ambitieux avec un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) d'un milliard d'euros, pour moderniser et construire de nouveaux collèges afin d'accueillir dans les meilleures conditions les 44 000 collégiens haut-savoyards. Cet effort exceptionnel répond à une augmentation continue des effectifs et vise à garantir un environnement d'apprentissage optimal pour chaque élève.

Avec la réhabilitation du collège du Parmelan et la construction d'un nouveau collège, le Département a choisi de concrétiser l'investissement le plus important du plan Collège sur la commune de Groisy. Pensés pour accueillir l'ensemble des jeunes du pays de Fillière au plus près de leur lieu de vie, ces deux établissements offriront des espaces qualitatifs, modernes et adaptés aux élèves, aux équipes éducatives et au personnel des collèges.

Ce projet a été conçu avec une attention particulière portée à la rationalisation des espaces et des équipements, notamment à travers la mutualisation de la restauration scolaire et du gymnase. La circulation autour des établissements sera entièrement repensée, incluant la création d'une piste cyclable, d'une gare routière sécurisée et de parkings souterrains réservés au personnel. Le réaménagement des accès améliorera la desserte locale et apportera davantage de tranquillité aux riverains. Nous sommes fiers de voir aboutir ce projet d'envergure à Groisy qui marquera durablement le quotidien et l'avenir de nombreuses générations.

RÉAMÉNAGEMENT DES ACCÈS

Ce projet prévoit également le réaménagement de la gare routière, de la dépose minute et la création d'une piste cyclable le long de la route de Lecy. Il s'agit de fluidifier et de sécuriser les déplacements des collégiens et de leur famille, du personnel et des riverains. La nouvelle gare routière améliorera considérablement l'accueil des bus. 100 places de stationnement couvertes seront réalisées pour le personnel.



OUVERTURE DU NOUVEAU COLLÈGE : SEPTEMBRE 2028
RÉOUVERTURE DU COLLÈGE DU PARMELAN : SEPTEMBRE 2029

Ces travaux en deux phases (ouverture du nouveau collège et lancement des travaux de restructuration de celui du Parmelan) permettent de réduire grandement les nuisances pour les collégiens.



Cour de récréation du nouveau collège



Reconstruction et extension du gymnase commun

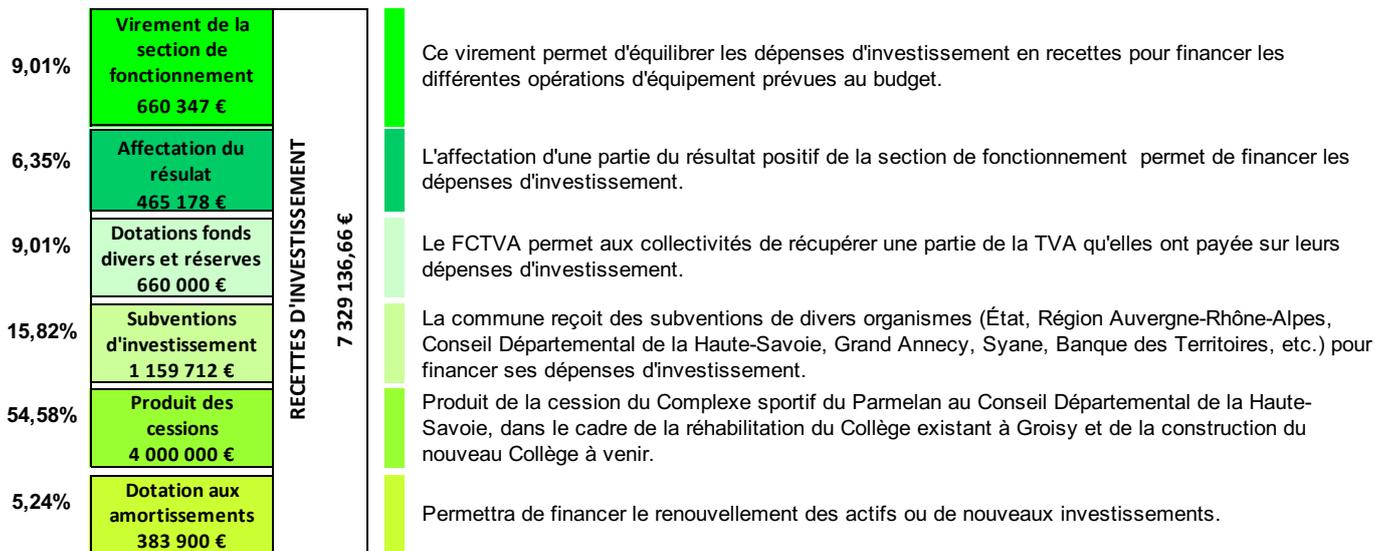
Finances publiques

Un budget qui préserve l'investissement

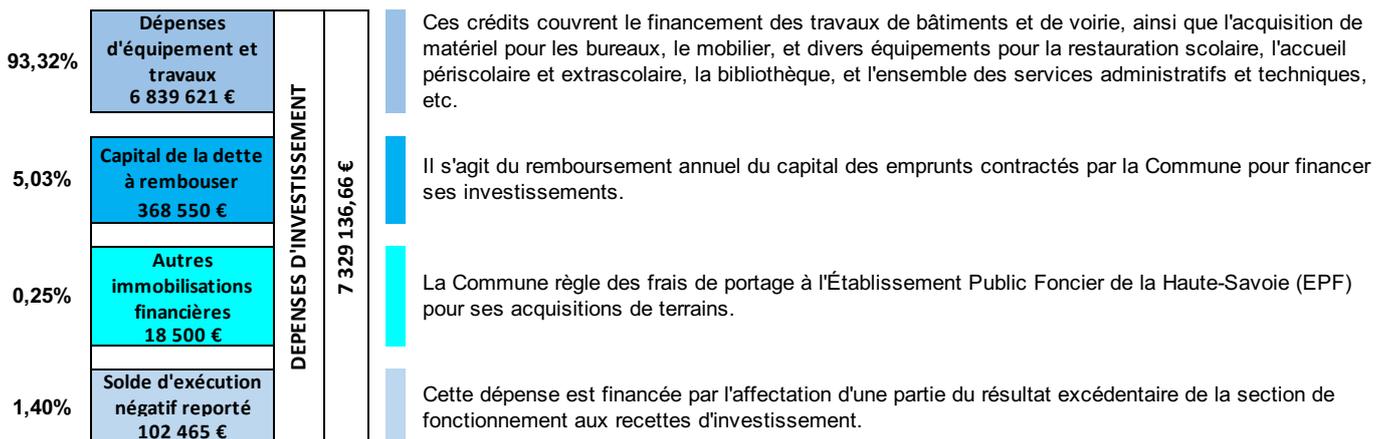
Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) du 24 février a défini les priorités du budget primitif 2025, voté le 14 avril. Les objectifs principaux sont :

- Poursuivre les investissements en finalisant les projets en cours (voirie, sécurisation routière, PN55, Flowpark, bâtiments communaux, aire de jeux) et en lançant de nouveaux projets (réhabilitation de l'école maternelle, renforcement des réseaux électriques et de communication, aménagements de voirie liés au futur collège de Groisy).
- Financer les investissements 2025 sans nouvel emprunt, grâce aux produits des cessions et subventions.
- Maintenir et développer la qualité des services publics avec la création d'un service d'accueil périscolaire et extrascolaire au 1^{er} septembre 2025, tout en optimisant les dépenses de fonctionnement et sans augmenter des taux de fiscalité directe locale.

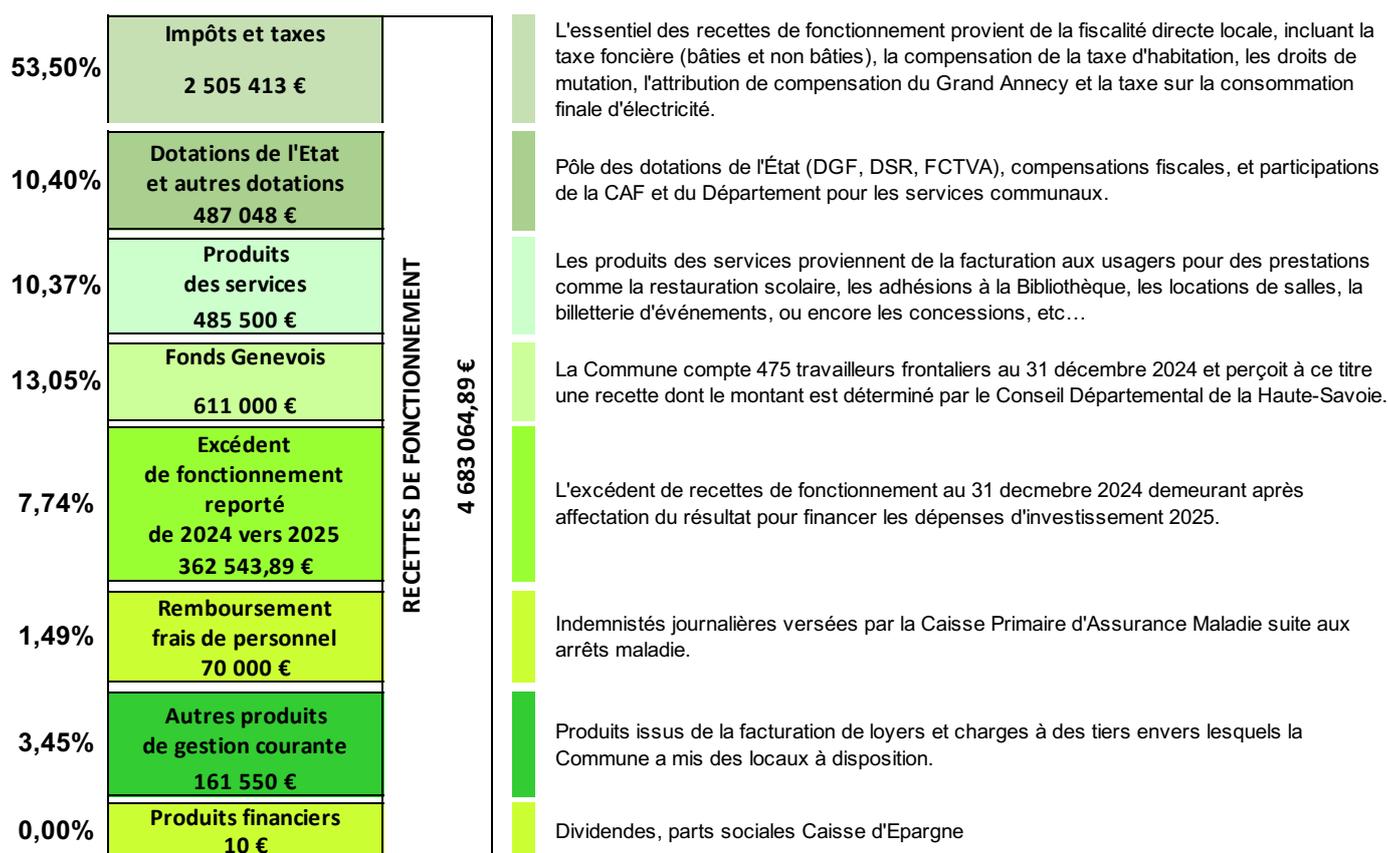
Recettes d'investissement : 7 329 136,66€



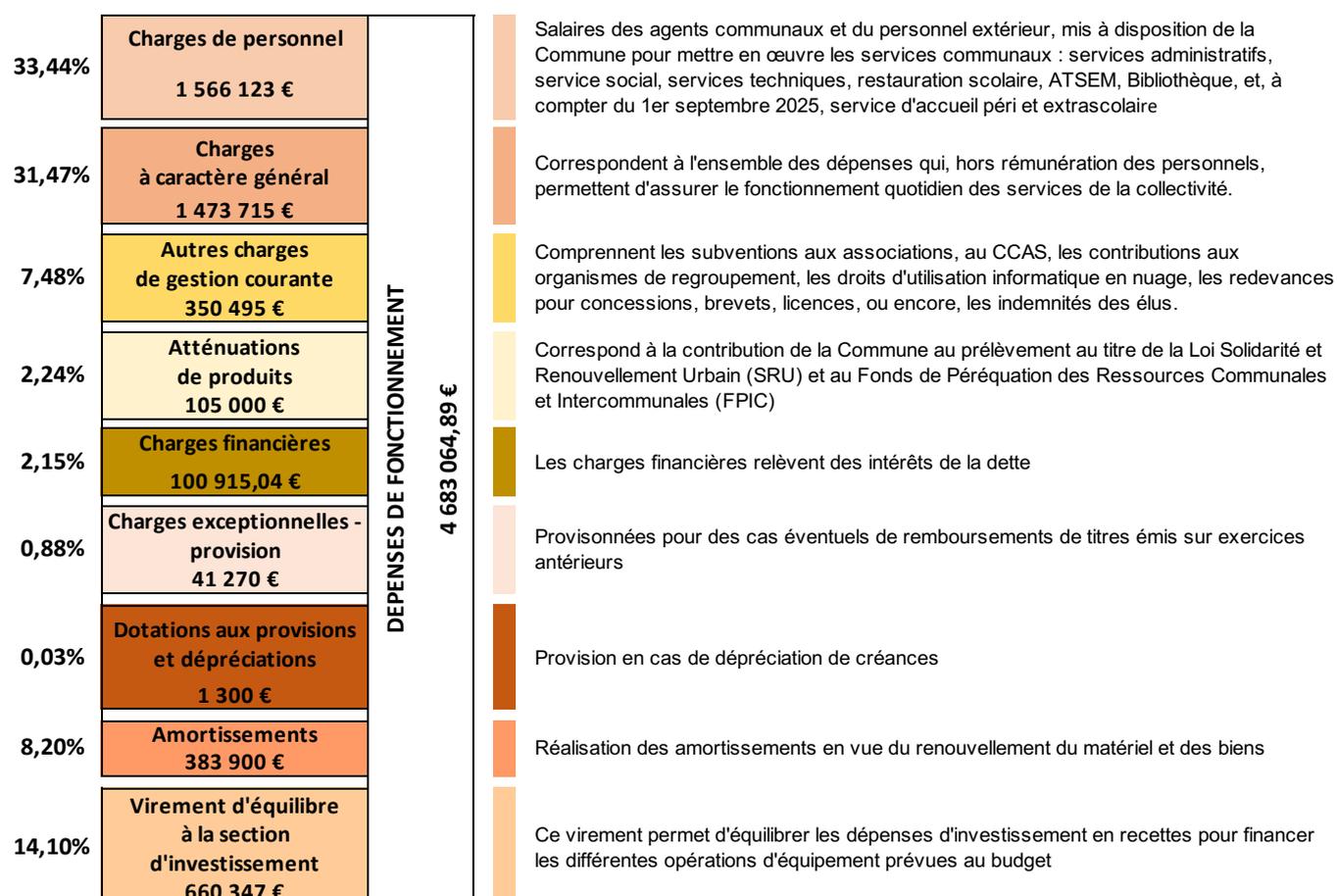
Dépenses d'investissement : 7 329 136,66€



Recettes de fonctionnement : 4 683 064,89€



Dépenses de fonctionnement : 4 683 064,89€



Gérard Dugave :

« Je suis au service des habitants de Groisy »

Le nouvel adjoint à la communication et à la culture, Gérard Dugave, explique les raisons de son engagement.

Vous avez récemment pris la tête de la commission communication et culture. Qu'est-ce qui a motivé votre décision ?

J'effectue mon premier mandat au conseil municipal et je participe à cette commission depuis le début. Au départ, nous étions quatre élus à y siéger, dont Charlene Arduini, qui occupait la fonction d'adjointe au maire. Lorsqu'elle a démissionné, personne d'autre ne voulant prendre cette responsabilité, je me suis proposé pour le faire pour cette dernière année de notre mandat.



La culture est un autre volet de votre commission. Sur quoi travaillez-vous en la matière ?

Nous gérons la bibliothèque avec les bénévoles. Ces derniers font un énorme travail et ont besoin d'être soutenus. Dans ce cadre, nous allons par exemple organiser un concours photo en septembre, qui sera ouvert à tous. La culture passe aussi souvent par la commission vie associative, dont je fais

également partie.

Quelles sont vos priorités ?

Je vais continuer ce que Charlene avait commencé à mettre en place. Le travail de notre commission est important pour l'information de nos concitoyens. Parmi les chantiers de longue haleine qui arrivent enfin à terme, la remise à niveau du site internet de la commune est quasiment terminée. Je souhaite par ailleurs faciliter l'accès des élus, par voie informatique, aux documents nécessaires à leur commission, sans qu'ils aient obligatoirement recours aux employés municipaux. Nos panneaux d'information ont aussi besoin d'une cure de jouvence... Améliorer la fluidité de la communication, autant interne qu'externe, est essentielle.

Êtes-vous présent, en tant qu'élu, dans d'autres instances ?

Oui, je suis adhérent du comité de jumelage et je représente le maire au Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) et au Siess (Syndicat intercommunal d'électricité et de services de Seyssel).

Qu'est-ce qui vous a amené à vous présenter pour devenir conseiller municipal ?

En tant qu'ancien président de l'Association des parents d'élèves de l'école primaire, j'ai eu envie de m'impliquer davantage dans la vie communale. Ce qui m'intéresse, c'est de faire avancer les choses, d'être au service des habitants de Groisy.

Pour ne rien manquer de l'actualité, des événements ou des infos pratiques, restez connectés



www.groisy.fr

Infos pratiques, démarches en ligne, vie municipale...
Le site centralise tout ce qu'il faut savoir.



@groisy

Suivez-nous pour des actus en temps réel, des photos, des rappels d'événements et des alertes importantes.



CityAll : "Groisy"

Téléchargez l'appli CityAll et recevez directement sur votre téléphone les infos urgentes ou utiles de la commune.

Livr'Evasion de retour à la bibliothèque municipale Livr'Et Vous

Après quelques années de suspension, la bibliothèque de Groisy a participé de nouveau activement à Livr'Evasion pour cette année 2025.

C'est avec enchantement qu'Amélia et Marie ont retrouvé Roxane, Soan, Juliette, Maïssa, Caroline, Hugo, Manon, Thaïs, Flavie et Gaspard, chaque mois de janvier à mai, pour des activités ludiques autour de cinq romans.

Livr'Evasion c'est quoi ?

Livr'Evasion c'est un évènement littéraire organisé par l'association du même nom depuis maintenant vingt ans. Cet évènement se déroule en deux temps, d'abord dans l'ensemble des bibliothèques, mais aussi dans certaines écoles de l'ancien "Pays de Fillière". Livr'Evasion s'adresse à tous les jeunes lecteurs âgés de 8 à 12 ans. Ils participent à des rencontres de comités de lecteurs où ils peuvent



échanger, faire des activités ludiques autour de cinq romans sélectionnés par l'association. En option pour les enfants qui en ont envie, un atelier théâtre est proposé en lien avec les romans, par la compagnie Les Infiltrés pour la représentation d'une pièce lors de la fête.

En effet Livr'Evasion, c'est aussi une fête du livre jeunesse qui clôture chaque année l'évènement. Ouverte à tout public, pour tous âges. La troisième édition a eu lieu cette année, le samedi 24 mai à l'espace d'animation de Groisy, avec rencontres d'auteurs, ateliers, spectacles, expositions, théâtre, jeux, librairie éphémère...

L'évènement est soutenu par les communes historiques du Pays de Fillière, Savoie et Haute-Savoie Biblio et le Conseil Savoie Mont-Blanc.

À la recherche de bénévoles

Si vous avez un peu de temps libre, si vous aimez lire et que vous avez envie de partager vos coups de cœur avec les adhérents lors des permanences, ou si vous avez une passion et que vous souhaitez la transmettre ponctuellement, la bibliothèque est à la recherche de bénévoles pour faire vivre encore plus ce lieu de vie essentiel aux Groisiliens. Alors venez rejoindre une équipe dynamique et motivée.

Renseignements à la bibliothèque ou par mail
vielocale@groisy.org

Livres de la sélection 2025 que vous pouvez retrouver à la bibliothèque



Graines de famille,
Delphine PESSIN



Un Amour de tronçonneuse,
Colin Thibert

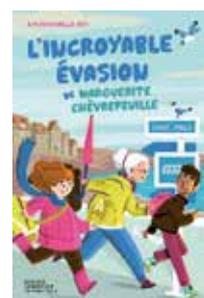


Les Aventuriers de l'Espace,
Carina ROZENFEH



Des Mots dans l'océan,
Sarah MARTY

L'incroyable évasion de Marguerite Chèvrefeuille,
Emmanuelle REY



VIE LOCALE



ÉCONOMIE



EFT • Énergétique • Conscience de soi

Anabelle LERAY

Un atelier de transformation intérieure pour les femmes prêtes à se reconnecter à leur force, à lâcher ce qui pèse et à rayonner pleinement.

Contact

www.energyandharmony.fr

Tél. 06 64 39 84 10

« PILEPOËLE » Un nouveau traiteur à Groisy !

C'est au sein de la ZAE Les Mouilles qu'Anthony Clerc a décidé d'ouvrir son affaire : Pile Poêle (Traiteur et Plats cuisinés) à 27 ans seulement, et déjà un riche parcours professionnel.

Après avoir fait toute sa scolarité à Groisy, Anthony se décide à se lancer dans les métiers de bouche et plus précisément la boucherie charcuterie. Il obtient deux CAP au Campus de Groisy avant de terminer à Lyon où il décroche un BP de charcuterie/traiteur. Son maître d'apprentissage Régis Noël de Pringy l'embauche, il y restera 2 ans avant de prendre la direction de Genève chez le traiteur Genecand.

C'est justement chez ce grand traiteur réputé depuis trois générations, qu'Anthony continue à faire ses armes et c'est là que tout a commencé ! En touchant à tous les postes (de la boucherie à la charcuterie, pâtisserie, organisation d'événements,...) il exercera pendant près de deux ans.

Désireux de découvrir de nouvelles choses, il quitte la Suisse pour effectuer un retour à Groisy « dès le début de mon métier, je voulais monter mon affaire sur la commune et mon objectif était avant mes 30 ans », objectif largement atteint puisqu'à 27 ans, son vœu est exaucé !

« Mon expérience à la boucherie Noël et chez mon dernier patron a accéléré mon savoir-faire. Quand on a la chance d'avoir exercé avec des patrons de cette qualité, je me suis senti prêt à me lancer et surtout motivé pour montrer ce que je sais faire ».

Le grand public peut découvrir depuis le mois de février un grand choix de plats à partir de 50 personnes, pour des manifestations festives, professionnelles ou privées avec sa spécialité, les poêles géantes (paëlla, tartiflette, et toutes vos suggestions).

Anthony se déplace sans problème et peut assurer des repas complets de l'entrée au dessert et à emporter (20 personnes), le tout fabriqué 100% maison avec des produits frais et locaux.



Après avoir bien démarré avec un carnet de commande déjà bien rempli, il n'oublie pas de penser à l'avenir sans brûler les étapes : « Je vais déjà bien assurer la partie traiteur. Par la suite, j'aimerais développer la fabrication de charcuteries et salaison » détaille-t-il. Tout le reflet et l'aboutissement de son riche parcours à seulement 27 ans !

Contact : 06 30 94 10 33

www.pilepoele.com pilepoele@pilepoele.com

17 ZAE les Mouilles 74570 Groisy



«Le GAEC « Les Airelles » décroche une médaille d'or au Salon de l'Agriculture 2025

Comme chaque année, le salon international de l'agriculture a couronné quelques 2000 produits et plusieurs centaines d'animaux de race dans le cadre du concours général agricole qui s'y tient depuis la création du rassemblement en 1964.

Cette année dans la catégorie Tomme de Savoie IGP fermière le GAEC Les Airelles basé à Groisy (Le Chenay) remporte la médaille d'or.

Etre récompensé par une médaille d'or est un véritable honneur et témoigne de la qualité de leur production. Dans la famille Raphin, Jean-Yves, Éric et Jonathan les trois associés du GAEC sont très fiers de cette récompense : « Cette médaille représente une fierté, un aboutissement pour toute l'équipe qui fait du super boulot » confie Jean-Yves Raphin l'un des trois associés !

Un travail d'équipe de qualité visiblement qui a payé avec cette Tomme de Savoie IGP fermière au goût prononcé, une couleur sans défaut et un affinage parfaitement maîtrisé par Sylvain le responsable de l'affinage secondé par Valérie, soit tous les ingrédients pour convaincre le jury « Pour faire des produits de qualité, il faut une équipe motivée, du bon foin avec de bons cultivateurs, de bonnes vaches avec de bons éleveurs, du bon lait avec un excellent fromager » souligne-t-il !

Tout est réuni au GAEC Les AIRELLES pour arriver à ce résultat puisque la culture, le foin, le lait sont produits sur le site de l'exploitation familiale.

Modestement l'équipe croyait à une récompense « On savait qu'on avait une chance de médaille vu que l'an dernier on était à 2 doigts d'en avoir une mais certainement pas l'or !! » indique Jonathan. Et cette année fut la bonne puisque Sylvain le responsable fromager, s'est démené pour améliorer l'affinage pour arriver au Graal suprême ! « Cette reconnaissance, nous la devons à toute l'équipe

qui œuvre tous les jours pour sortir des produits de qualité ! Je tiens sincèrement à les féliciter » conclut Jean-Yves !

Le GAEC « Les Airelles » est une exploitation familiale depuis 35 ans. Il est composé aujourd'hui de 3 associés : Jean-Yves, Éric et Jonathan Raphin, deux salariés à la production fermière (Sylvain et Valérie) soit 10 personnes au total avec les activités annexes du GAEC (méthaniseur et prestation de travaux agricoles)

170 vaches laitières (75% Montbéliarde et 25% d'Holstein) forment ce cheptel.

100% de la production du lait est destinée à la fabrication fromagère. Avant de garnir les plateaux, les tommes passent 5h en saumur avant d'intégrer 24h après, la cave d'affinage à une température comprise entre 12 et 12,5° pendant 35 à 60 j. Sylvain et Valérie retournent courageusement les 9000 tommes de la cave tous les 2 jours. La tomme blanche et le Montagnard complètent la fabrication. La production de tommes est destinée à 80% pour le marché Français et 20% en Europe.

En résumé, Le GAEC Les Airelles, c'est la garantie d'un goût authentique et d'une véritable passion pour leur métier.

Un point de vente se trouve sur le site du GAEC, route du Chenay, à Groisy où l'on trouve cette fameuse Tomme de Savoie IGP fermière, Le Montagnard et aussi des produits locaux (reblochon, charcuterie,...). Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h .



GROISY

VIE ASSOCIATIVE



La confrérie de l'Ardente Épée : la passion du Moyen Âge s'installe à Groisy !

Depuis 25 ans, “La Confrérie de l'Ardente Épée” fait revivre l'époque médiévale à travers des démonstrations d'escrime ancienne et la présentation d'un campement de mercenaires savoyards évoquant la période fin 14^{ème} début 15^{ème} siècle.

Récemment installée à Groisy, cette troupe de passionnés compte aujourd'hui une quarantaine de membres engagés dans la transmission de l'histoire et la démonstration de combats spectaculaires.

Une histoire forgée dans la passion

L'association de loi 1901 est fondée il y a un quart de siècle par trois passionnés d'histoire et de combat médiéval dans le but de faire découvrir cet univers au plus grand nombre. Parmi eux, Éric Foubert, capitaine de la troupe et membre fondateur, continue de transmettre son savoir aux nouvelles recrues “avec force et conviction”.

Des valeurs de partage et d'authenticité

Au-delà du spectacle, La confrérie de l'Ardente Épée se donne pour mission de déconstruire les idées reçues sur le Moyen Âge, notamment à travers des démonstrations pédagogiques des armes, armures et techniques de guerre utilisées à l'époque. Grâce à un mélange de combats chorégraphiés et d'explications détaillées, le public découvre une facette méconnue des guerriers médiévaux.



Entre entraînements et grandes batailles

Tous les vendredis soirs, les membres de l'association se retrouvent au dojo de Groisy pour s'entraîner à manier une large variété d'armes : épées à une ou deux mains, boucliers ou bocles, etc.... Si l'épée longue reste privilégiée, chaque combattant apprend à s'adapter à différents styles de combat. Fidèle aux Grandes Médiévales d'Andilly, La confrérie de l'Ardente Épée se produit également lors d'autres événements régionaux, comme les fêtes médiévales du château de Montrottier, d'Alby-sur-Chéran ou encore de Pringy.

Un campement de mercenaires savoyards

Plus qu'une simple troupe de combat, l'association recrée un véritable camp de mercenaires savoyards de la fin du bas Moyen Âge. Lors des événements, ses membres vivent comme à l'époque : tentes, cuisine au feu de bois, vie en extérieur et limitent au strict minimum l'utilisation de l'électricité, permettant une immersion la plus forte dans la vie médiévale.



Envie de rejoindre l'aventure ?

L'association est ouverte aux nouveaux membres à partir de 16 ans. La première année est une phase d'apprentissage, permettant aux recrues de se familiariser avec les bases du combat et de la vie de camp.

Une présence forte à Groisy

Implantée dans la commune et ayant déjà participé à Groisy en Rose en 2024, La confrérie de l'Ardente

Épée participera à la fête du village "Groisy en Fête", le 28 juin et sera de nouveau présente pour Groisy en Rose en 2025. Toujours en quête de nouvelles recrues et de nouveaux défis, l'association ambitionne de participer à encore plus d'événements à l'avenir. Que vous soyez passionné d'histoire, amateur de combats épiques ou simplement curieux, La confrérie de l'Ardente Épée vous invite à plonger dans l'univers fascinant du Moyen Âge !

Plus d'infos sur notre site :

<https://ardente-epée.odoo.com/>



GroisyLionnes : trois femmes engagées pour un trek au Maroc

Elles sont trois, elles sont déterminées et elles portent haut les couleurs de la solidarité.

Les GroisyLionnes s'apprêtent à relever un défi exceptionnel : participer à un trek solidaire au Maroc pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Un défi sportif et solidaire

Les GroisyLionnes se sont lancées dans l'aventure du Trek Rose Trip, une épreuve d'orientation 100 % féminine en plein désert marocain. Pendant plusieurs jours, elles arpenteront les dunes et les vastes étendues du Sahara, munies uniquement d'une boussole, d'une carte et de leur détermination. Mais au-delà de la performance physique, c'est une véritable aventure humaine et solidaire qui les attend.

Un engagement pour la bonne cause

En participant à ce trek, les GroisyLionnes s'associent à deux grandes causes : le Ruban Rose et Jeune et Rose, deux associations qui œuvrent pour la sensibilisation, le soutien et l'accompagnement des femmes touchées par le cancer du sein. Leur objectif est clair : récolter des fonds et faire rayonner ces combats à travers leur engagement sportif.

Un appel à la mobilisation

Pour mener à bien leur projet, les GroisyLionnes ont besoin de soutien. Entre entraînements intensifs et actions de sensibilisation, elles multiplient les initiatives pour récolter des dons et mobiliser un maximum de personnes autour de leur cause. Entreprises, particuliers, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice en soutenant leur aventure.



Plus qu'un trek, une aventure humaine

Ce défi est aussi une aventure de résilience et de solidarité. À travers cette expérience, les GroisyLionnes espèrent inspirer d'autres femmes à dépasser leurs limites et à s'engager pour des causes qui leur tiennent à cœur. Suivez leur aventure, soutenez leur projet et ensemble, faisons avancer la lutte contre le cancer du sein !

www.lesgroisylionnes.com

lesgroisylionnes@gmail.com





Comité de jumelage Groisy / Antigny



Le mot du président Dominique Roux

Une fin d'année « iodée » et un nouveau printemps pour le Comité de Jumelage Groisy/Antigny.

C'est toujours avec un grand plaisir que le Comité de Jumelage participe chaque année au marché de Noël. Cette année nous avons ouvert et proposé à la dégustation 2600 huitres de Vendée. Notre jeune fournisseur « Pépîte d'iode », ostréiculteur au Veillon sur le littoral de Talmont-Saint-Hilaire, nous avait réservé la fraîcheur de sa meilleure production.

Quant à nos amis d'Antigny, pour leur marché de Noël, ils ont proposé à leurs adhérents, 300 Kg de fromage de la fruitière de Groisy.

Les échanges de nos cultures et de nos gastronomies font partie des objectifs du jumelage entre nos deux

communes. Le plaisir est une chose, mais c'est le travail fourni pour nos actions, qui nourrit la motivation de nos adhérents.

Nos échanges avec les Antignolais, la fête de la musique, le festival de la magie, le marché de Noël, sont toujours de très bons moments de partage.

Notre assemblée générale a permis le renouvellement partiel des membres du comité directeur et de son bureau, Anaïs DURET et Gérard DUGAVE deviennent respectivement notre nouvelle Présidente et notre nouveau Vice-Président.

Ils ont nos encouragements pour continuer à entretenir « l'esprit du jumelage » et pour penser à de nouveaux projets d'échanges avec nos amis d'Antigny. Nous souhaitons la réussite à cette nouvelle équipe.



Le mot de la présidente Anaïs DURET

Avant de parler de l'avenir, parlons un peu du passé... ou plutôt de deux personnes que je ne peux pas laisser partir sans un grand, grand MERCI à notre Président et à notre Vice-Président sortants, Dominique ROUX et Patrick BOUCHET.

Deux piliers, deux moteurs, deux personnes qui ont donné leur temps et leur énergie pour faire de cette association ce qu'elle est aujourd'hui : fédératrice, conviviale et pleine de projets. Bravo et merci à vous deux pour votre engagement. Vous avez su porter cette association avec sérieux, humour et beaucoup d'humilité.

Maintenant que le flambeau est passé, un sacré défi nous attend avec toute l'équipe du comité directeur que nous remercions pour leur confiance et pour l'investissement à nos côtés. Je dis « nous » car je suis accompagnée de Gérard DUGAVE qui m'accompagne dans ce nouveau challenge en acceptant d'être Vice-Président!

Nous avons à cœur d'assurer la continuité. L'esprit de l'association, ses valeurs, sa convivialité, son sérieux et sa bonne humeur, tout cela, nous tenons à le préserver, à

le faire grandir, et à le transmettre à notre tour. Car oui, un jumelage doit rester vivant et se perpétuer de générations en générations ! Pour y parvenir, il faut de nouveaux adhérents, de nouvelles idées pour que l'association continue à avancer, à se renouveler, et à rester ce lieu d'échange, de partage et de bonne humeur qui nous rassemble.

Dernièrement, les adhérents groisiliens ont partagé un week-end de cohésion dans les Bauges, au bord du plan d'eau de Lescheraines. Une belle occasion de se retrouver, toutes générations confondues, et de partager des moments de chansons, de promenades, de découvertes culinaires baujues comme la fameuse « Matouille » ou de jeux de société.

Pour faire vivre cette association, il nous faut de nouveaux sourires. Alors si vous avez envie de rejoindre notre comité de jumelage ou simplement des questions à nous poser, n'hésitez pas à nous retrouver au stand de la buvette et petite restauration que nous tiendrons lors de la fête de la musique, prochain événement du jumelage, le samedi 21 juin au cœur de notre belle commune de Groisy !

Au plaisir de vous y retrouver !

Fabuleux concert de la fanfare du 27^e BCA

Ce jeudi soir 23 janvier, la fanfare du 27^e BCA, après avoir rencontré les collégiens et écoliers de la commune, a présenté son concert à l'espace Animations.

Près de 400 personnes étaient présentes pour un concert unique, le premier de l'année pour cette fanfare unique en France ! Composée d'une vingtaine de musiciens talentueux, la fanfare a proposé des morceaux militaires bien sûr mais aussi très variés allant de la variété au jazz sans oublier un morceau avec le cor des Alpes ou d'autres encore avec les cors de chasse, tout ce petit monde dirigé par l'Adjudant-chef Alexandre Jous. Magnifique !

L'enthousiasme du public était palpable, avec des applaudissements chaleureux à chaque fin de morceau. L'ambiance conviviale et festive de l'évènement a renforcé le caractère exceptionnel de ce concert. Ce fut une soirée où la musique a pu pleinement montrer sa capacité à rassembler et à émouvoir avec une Marseillaise reprise en cœur par le nom-



breux public debout pour clore ce moment magique et unique ! En résumé, un concert de haut niveau, riche en émotions, qui a honoré la tradition musicale militaire et a offert un spectacle mémorable à tous les spectateurs présents.

Un grand moment pour la remise de la fourragères aux engagés

Après un récital de très haut niveau interprété par sa fanfare la veille, le 27^{ème} BCA était de retour à Groisy vendredi 24 janvier aux monuments aux morts pour la cérémonie de la remise de la fourragère à la section « Liberté chérie ».

Cette cérémonie marque l'intégration officielle des jeunes engagés dans l'armée Française. Cet évènement rarissime sur la commune était placé sous le commandement du Colonel Jean Gaël Le Flem, chef de corps du 27^{ème} BCA et du Capitaine Kowalczyk. Vingt-sept jeunes de l'école des portes drapeaux venant du collège du Parmelan, des portes drapeaux, des présidents d'associations patriotiques du canton aux côtés des autorités civiles et militaires sans oublier les trois classes de CM accompagnées de la directrice Corinne

Journeau et de leur enseignant Christophe Ravel. Après les allocutions du Chef de corps et du maire Henri Chaumontet, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts. La section du Lieutenant Aubert s'est alors vue remettre cette fourragère par le maire et la député Véronique Riotton. Le chant des Allobroges et une Marseillaise interprétés par la fanfare du 27, accompagnée avec le cœur par les élèves de l'école primaire ont clos cette cérémonie hors du commun !





Charte renouvelée pour Goshindo Pays de Fillière



La Fédération Française de sports pour tous créée en 1967 qui œuvre pour rendre le sport accessible à tous, a renouvelé la Charte Club Sport et Santé pour la saison 2024/2025.

Le club Goshindo Pays de Fillière avait déjà reçu cette charte lors de la saison 2023/2024. Par conséquent le club bénéficiera de l'accompagnement de la fédération pour le développement, la diversification de ses activités et l'amélioration de la qualité de ses services auprès de publics principalement

débutants, mais aussi d'une crédibilité, d'une visibilité des outils de communication.

La reconduction de cette charte permettra au club de renforcer les actions mises en place dans le domaine du sport, de la santé et du bien être.

La grande nuit de l'humour a tenu toutes ses promesses !

La salle de l'Espace d'Animation était presque trop petite samedi 25 janvier pour l'évènement « la grande nuit de l'humour » organisé par la commission « Vie Associative » où plus de 300 personnes ont pris place pour voir se produire Tony Atlaoui, Lisa Chevallier et Anna Sarah !

Pendant 1h30, le public a pu prendre du bon temps à chaque passage des humoristes dans des univers très différents des uns des autres. Une séance photos dédicaces a eu lieu à l'issue du spectacle dans le hall bar accompagnée de l'Avenir Musical qui tenait la buvette !



« Super Banco » pour le jeu des 1000 euros à Groisy !

L'émission de culture générale de France Inter, sur les ondes depuis plus de 60 ans, sillonne la France. Elle s'est arrêtée dans notre commune en janvier dernier.

L'Espace d'Animation était noire de monde, mardi 28 janvier, pour l'enregistrement en public du "Jeu des 1000 euros", diffusé sur France Inter.

"Banco, banco, banco". Le plus ancien jeu de la radio française a posé ses valises à Groisy, mardi 28 janvier, en fin d'après-midi. Le jeu des 1000 euros, créé en 1958, avec ses questions de culture générale envoyées par les auditeurs est diffusé tous les jours de la semaine à 12h45 sur France Inter. L'enregistrement de l'émission en public et animée par Nicolas Stoufflet, organisé par la commission « vie associative » dans l'Espace d'Animation, a réuni plus de 400 personnes. La file d'attente pour rentrer débordait même dans le hall !

Au programme, l'enregistrement de cinq émissions dont une spéciale jeune. Des dizaines de personnes



étaient candidates, la pré-sélection fut rude. Au terme des enregistrements, aucun candidat n'aura gagné le super banco. Ils sont repartis toutefois avec une radio, un livre et plein de souvenirs de leur passage dans l'émission à Groisy !

L'émission a été diffusée du lundi 10 février au 14 février.



La soirée théâtre des P'tits Brûlins a été un succès

Le samedi 8 mars, l'association théâtrale Les P'tits Brûlins a organisé une soirée culturelle à l'Espace d'Animation de Groisy.

Cette soirée a été marquée par la représentation de la pièce "Qui est M. Schmitt ??", une comédie absurde écrite par Sébastien Thiéry et mise en scène par Michel Pierre et Christian Mouniguet. La troupe " Les Gars de la Rampe " a offert une performance captivante, plongeant le public dans un univers où les interrogations sur l'identité et l'illusion prennent une tournure décalée et hilarante. La pièce aborde de manière originale et pleine de suspense une question existentielle qui touche chacun de nous : "Qui sommes-nous vraiment ?" Au-delà de la performance théâtrale, l'événement a également permis au public de se rencontrer et d'échanger dans une ambiance conviviale autour d'une buvette mise en place par l'association les P'tits Brûlins, offrant ainsi aux spectateurs l'opportunité de discuter avec les artistes après la représentation.



L'association Les P'tits Brûlins se réjouit du succès de cette soirée, qui a réuni un large public venu apprécier une performance théâtrale de qualité et partager un moment chaleureux."

Les P'tits Brûlins en profitent pour vous présenter leur tout nouveau logo (ci-dessus).

Le traditionnel Contest de Filière Grimpe au sommet !

Le 15 mars, Filière Grimpe a convié ses adhérents à participer à son traditionnel contest.

Cinquante personnes ont répondu présent, dont sept pour juger les épreuves. Les participants étaient répartis en cinq catégories : les ouistitis, les enfants, les ados, les femmes et les hommes.

Les trois premiers de chaque catégorie ont été récompensés grâce à la générosité de nos partenaires : Le Vieux Campeur, Pinot Couverture et Ablok. L'ambiance était festive et chaleureuse avec un public surchauffé qui a encouragé avec ferveur ! Merci aux organisateurs, moniteurs et bénévoles du club, qui ont permis de faire de cet événement un très beau moment.

Classement :

Ouistitis : 1. Achille Pinot. 2 ex aequo. Achille Maurice et Noah Flavigny.

Enfants : 1. Anakin Pons. 2. Lina Chappaz. 3. Méli Cadoux

Ados : 1. Zian Métral. 2. Elsa Pinot. 3. Sara Couderc-Schneider

Femmes : 1. Romane Pinot. 2 Morgane Charlot. 3. Hélène Charlot.

Hommes : 1. Elyo Bobillon. 2. Liam Douteau. 3. Martin Démolis.



Au fil de l'actualité...



Dimanche 19 janvier : AG de l'UNC Alpes Groisy

Dimanche 19 Janvier : Repas de l'UNC Alpes Groisy



Mercredi 22 janvier : AG du Club de l'Harmonie



Jeudi 23 janvier : Concert de la Fanfare du 27^{ème} BCA



Vendredi 24 janvier : Remise de la fourragère du 27^{ème} BCA



Samedi 25 janvier : La grande nuit de l'humour

Mardi 28 janvier : Le jeu des 1000€ de France Inter



Dimanche 2 février : Le repas des aînés

Samedi 8 février : Remise de don aux Sapeurs-Pompiers



Samedi 8 février : Soirée dansante Groisy Rock Loisirs

Samedi 15 février : Loto du HBCF et du Tc Groisy



Au fil de l'actualité...



Samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars : Tournoi des Plumes du Bad



Samedi 8 mars : Soirée théâtre des P'tits Brulins



Samedi 22 et dimanche 23 mars : Ciné-Concert de l'Echo du Parmelan



Vendredi 11 Avril : Soirée Partenaire du FC Fillière



Samedi 26 avril : Cross du HBCF



Jeudi 8 mai : Commémoration du 8 mai 1945

Du vendredi 16 au dimanche 18 mai : Fête Foraine



Vendredi 21 février : AG du Comité de Jumelage



Samedi 8 mars : Journée Rugby Féminin du RCF



Samedi 15 mars : Soirée de la Saint Patrick du Tc Groisy et du HBCF



Dimanche 6 avril : Concours de belote du Club de l'Harmonie



Samedi 12 et dimanche 13 avril : Sortie du comité de jumelage



Samedi 26 avril : Loto des Groisylionnes



Portrait

Clovis, un jeune groisilien futur espoir du ski français !



Clovis Ragot est un jeune skieur talentueux originaire de Groisy, âgé de 17 ans, actuellement engagé dans un parcours sportif prometteur de haut niveau.

Depuis 15 ans (il a commencé le ski à l'âge de 2 ans), Clovis, pratique le ski avec passion et détermination, au sein du ski club Le Grand-Bornand qui l'a fait évoluer jusqu'à son entrée au sein du Comité de ski du Mont-Blanc. A seulement 17 ans, Clovis termine sa deuxième saison sur le circuit FIS (Fédération Internationale de Ski).

Ses résultats en 2025 :

- **Vice-Champion de France** de Descente (catégorie u18)
- **1 podium FIS** catégorie senior (Descente)
- **1 victoire FIS** catégorie u 18 (Super Géant)
- **7 podiums FIS** catégorie u 18 (Descente et Super Géant)
- **Coupe d'Europe** : premières qualifications cette saison

Ses performances témoignent de son potentiel et de son engagement envers ce sport tout en poursuivant son parcours scolaire au lycée.

Cependant, les coûts associés à la pratique du ski de haut niveau, notamment les frais d'inscription, les déplacements, l'équipement et les stages sont importants, et cela représentent un obstacle financier important pour sa famille. Malgré des efforts constants pour financer ces dépenses, un soutien extérieur est désormais essentiel pour permettre à Clovis de poursuivre et de développer ses compétences, ses ambitions et son double parcours sportif et scolaire.

Conscient des dispositifs existants pour accompagner les jeunes sportifs, Clovis sollicite les entreprises et particuliers pour une aide financière afin de couvrir une partie de ces frais. Cette contribution serait déterminante pour lui permettre de continuer à progresser et d'atteindre ses objectifs sportifs et comme il le dit si bien : « *Je suis déterminé à me dépasser*



chaque jour avec rigueur et discipline pour réussir à atteindre mes objectifs d'excellence. Le succès nécessite des sacrifices que je réalise et je suis prêt à les réaliser encore. Chaque défi rencontré est une opportunité de progresser et de prouver que je peux aller au bout de mes ambitions. » Clovis Ragot reste à votre disposition pour fournir toute information complémentaire.

clovis.ragot14@gmail.com

Tel : 06 51 67 68 55

Pour aider Clovis : demain se prépare aujourd'hui, devenez mécène

Aravis Ski Competition est l'association de bénévoles qui permet aux mécènes entreprises d'aider les clubs des Aravis à financer le parcours sportif de ces athlètes.

Avantages fiscaux : Le mécénat est fiscalement considéré comme un don. Les entreprises qui effectuent ce don bénéficient d'une réduction d'impôt mécénat sur l'impôt sur les sociétés dont ils sont redevables. Cette réduction d'impôt pour mécénat est égale à 60% du don effectué (dans la limite de 0,50% de leur chiffre d'affaires)

Pour soutenir Clovis en mécénat ou sponsoring : merci de le contacter ou d'adresser un mail à la Commission Mécénat : Laetitia TISSOT BONVALOT. Votre document CERFA vous sera transmis par mail à réception du règlement. Il nous fait rêver, faisons-le briller !

Email : mecnat.asc@gmail.com

AGENDA

La Boîte à Musique

L'École de Musique propose : éveil musical, parcours découverte, flûte, saxophone, clarinette, trompette, violon, guitare, chant, harpe, piano, batterie, percussions...

Renseignements et inscriptions

ecole.musique.groisy@gmail.com ou

06.69.95.86.67

ou sur notre nouveau site

<https://sites.google.com/view/1aboitemusique-groisy/accueil>

ou samedi 14 juin 10h-12h à l'école maternelle ou encore au Forum des Associations !

2^{ème} festival des jeux vidéo, samedi 13 septembre

Ce festival de jeux vidéo sera, pour cette 2^{ème} édition encore plus importante que la 1^{ère} édition 2024 !

Des challenges seront proposés aux amateurs ! Autant dire que les Hardcore Gamer seront dans leur élément samedi 13 septembre à l'espace Animation de 13h30 à 18h30 !

L'entrée sera gratuite. Une buvette sera sur place



Au Théâtre ce soir, samedi 20 Septembre

A l'Espace d'Animation à 20h ce sera au Théâtre ce soir avec : « Ce soir ou jamais » : Il n'a qu'une heure pour trouver l'âme sœur !



Greg, jeune célibataire sentimentalement perdu, a promis à sa mère qu'il se caserait avant ses 35 ans. Et c'est ce soir... Il ne lui reste plus qu'une heure pour tenir cette promesse. Une comédie référence depuis ses premiers pas à l'énorme succès.

C'est l'une des pièces les mieux notées et au-delà des avis laissés par le public, ce sont bien les ovations clôturant chaque séance qui permettent de mesurer le succès de ce spectacle.

L'écriture moderne et populaire de Robert Punzano séduit chaque soir le public et offre dans « Ce soir ou Jamais » une partition idéale pour les deux artistes : la comédienne interprète huit personnages féminins différents, tandis que le comédien jongle entre son personnage un peu perdu face à toutes ces rencontres et les phases de pur stand-up en improvisation avec le public ! Une véritable performance qui se traduit par un spectacle hilarant et inoubliable pour les spectateurs !

Ouverture des portes à 18h30

Début du spectacle : 20h

Tarif unique : 15€

Billetterie en ligne : www.groisy.fr

Renseignement mairie de Groisy :

04 50 68 00 01 ou 07 77 00 76 42

AGENDA

Célébrer l'été et les vacances avec Groisy en Fête le samedi 28 juin

Un programme riche et varié vous est proposé samedi 28 juin, à partir de 14h, pour célébrer l'été et les vacances dans une ambiance festive et conviviale.



Au programme

Dès 14h

- Petit marché des créateurs
- La buvette des « Groisy'Loups » toute la journée
Ainsi que les Crêpes à Fanfan !!
- Maquillage gratuit pour petits et grands avec Joce : Tout en paillettes !
- Animations gratuites : 25 Jeux géants : de la bataille navale au disco golf, puissance 4, mikado, jenka, billard japonais, etc...
- Toute la journée le manège d'Angélique pour les pachtounes, barbe à papa, pop-corn, bonbons...

A 17h :

Présentation et démonstrations de combats Médiévaux avec la Confrérie de l'Ardente Épée

A partir de 19h :



L'apéro peut commencer en musique avec le groupe musical : « Les doigts dans la prise » !

Pour se restaurer

- Aude et ses escargots du Parmelan
- Les Food- Truck vous accueillent avec une cuisine authentique de qualité
- Yakumi : Venez découvrir les spécialités Japonaises revisitées aux saveurs du monde
- Bolly street : C'est une invitation au voyage, une immersion en plein cœur des rues de l'Inde et du Sri Lanka
- Ola Brasa : Une cuisine typiquement Portugaise à base de viande cuite dans la pure tradition portugaise ! un Food truck qui sent bon le partage et le soleil
- CUNZA TU : Vice-champion du monde de pizza en 2022 et 2023 à Rome, Cunza nous fait l'honneur d'être présent pour Groisy en Fête 2025 !
Produit 100% Italien, tout fait maison et sur place.

AGENDA

DIMANCHE 1ER JUIN 8H-17H30
 PRENDRE UN STAND : mybrocante.fr
VIDE GRENIER GROISY



BUVETTE - PETITE RESTAURATION SALEE
ESPACE ANIMATION
 487 ROUTE DE LA FRUITIERE - 74570 GROISY

Stage de skate

L'AFR organise un stage de skate ouvert aux jeunes à partir de 7 ans du 7 au 11 juillet.

Renseignements et inscriptions : cberta@groisy.org



Samedi 14 juin : Soirée démonstration du Goshindo

Vendredi 20 juin :
 Chorale de l'école primaire et du collège



Samedi 21 juin : Fête de la musique

Vendredi 27 juin : Fête de l'école




Samedi 28 juin :
 " Groisy en Fête "

Stage tennis multi activités

Le TC Groisy organise des stages multi activités en juillet en août.

Infos et inscriptions Whitney Jacquet :
 Tél. 06 30 31 84 99
whitney.jacquet@laposte.net

CENDRILLON
 de Joel Pommerat



vendredi 4 juillet : Théâtre à la salle paroissiale avec « Cendrillon » par la troupe de Nâves Parmelan

Dimanche 13 juillet : Feux du 14 juillet



Samedi 6 septembre : Forum des associations

Samedi 13 Septembre :
 2^{ème} festival des jeux vidéo



Samedi 20 septembre : Au théâtre ce soir : « Ce soir ou jamais »

Samedi 27 septembre : Festival d'Ananda yoga



Samedi 4 octobre : 2^{ème} Festival de magie.
 18h30 : Ouverture des portes
 20h30 : Début du spectacle
 Un entracte est prévu.

Dimanche 5 octobre : Octobre Rose



Samedi 22 novembre : Jeux intergénérationnels



Un spectacle magique

Le comité de Jumelage Groisy/Antigny en partenariat avec la commission « Vie associative animations » vous proposent le 2^{ème} festival de Magie et Arts visuels de Groisy le 4 octobre 2025, à 20h.

Après une première édition qui a eu un énorme succès, le 4 octobre sera également un grand moment avec un plateau dynamique et varié présenté par Philippe Parent !

Au programme :

- Le plus beau numéro de Hula Hoop du monde par la sublime artiste Belge Alexandra MALTER.
- En exclusivité, un numéro d'évasion unique en Europe par Dorian Maknamara.
- Le plus beau numéro d'ombres chinoises en

Europe par Jérôme Helfenstein.

- Numéros de colombes, manipulation, grandes illusions, mentalisme et numéros d'évasion se succèderont pendant deux heures environ !

La buvette et petite restauration sera assurée par le Comité de Jumelage.

Billetterie en ligne : [assohttps://www.helloasso.com/associations/cjga/evenements/2eme-festival-de-magie-et-arts-visuels](https://www.helloasso.com/associations/cjga/evenements/2eme-festival-de-magie-et-arts-visuels)

Renseignements : mairie de Groisy
04 50 68 00 01 ou 07 77 00 76 42



Etat-Civil du 1^{er} janvier au 30 avril 2025

Naissances

- 16 janvier,
Mathis HOUZE
- 21 janvier,
Jeanne de LA PANOUSE
- 23 janvier,
Cassiopée BOUVET
- 6 février,
Nina CARION
- 6 février,
Giulio DURET
- 9 février,
Luna JOURNET
- 14 février,
Samuel CALVO
- 8 mars,
Albiona DRUGZANI
- 12 mars,
Constance CONVERS

- 22 avril,
Achille MORAND DURET
- 24 avril,
Justin ECUVILLON

Mariages

Mariage hors commune

- 1^{er} février,
à Haguenau (Bas-Rhin),
Agathe AUBRY et
Lucas OLLAND

Mariages à Groisy

- 22 février,
Aline AMIAND et
Michaël GIUSTINO
- 12 avril,
Mélanie BUREAU-NEYROUD et
Gaël GALLOIS

Décès

- 3 janvier,
Clara SAVOINI,
née **BOFFA TARLATA**,
97 ans
- 10 janvier,
Simone NICOLLIN,
née **RIBIOLLET**,
83 ans
- 11 janvier,
Flora LAMOUILLE,
née **REMILLON**,
93 ans
- 20 janvier,
Arlette GRANDJACQUOT,
née **ROUSSEL**
88 ans
- 20 janvier,
Lucette CHAPPAZ,
née **ALLAMAND**,
92 ans
- 24 janvier,
Louis NICOLLET,
90 ans
- 11 février,
Joséphine VEYRAT DE LACHENAL, née **DUMAS**,
85 ans
- 11 février,
Patricia LABORET,
57 ans
- 4 mars,
Andrée METRAL,
née **ALLARD**,
89 ans



Mairie de Groisy
312 Route du Chef-Lieu, 74570 Groisy
Tel : 04 50 68 00 01
Site : www.groisy.fr



LE GROISILIEN / Juin 2025

Le Groisilien est une publication de la commune de Groisy - **N°51 - Juin 2025** - Directeur de publication : Henri Chaumontet - Conception & réalisation : Fcom (06 17 08 18 13) avec le concours de la Commission Communication - Photos : Mairie de Groisy, Myriam et Christophe Sibille, Serge Bocquet, Fcom, associations communales et intercommunales, Usse&Bornes - Impression sur papier recyclé : Gutenberg/Meythet.